

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2469 - JEUDI 26 NOVEMBRE 2015

ENJEU DE L'HEURE

La société civile favorable au dialogue

Le Forum national de la société civile tenu du 23 au 24 novembre à Kinshasa a accouché de plusieurs recommandations. Concernant le dialogue annoncé par le chef de l'État dont les préparatifs sont en cours, les participants à ces assises ont admis qu'il constitue l'une des vertus en démocratie. Cependant, ils pensent, à leur humble avis, que sa tenue ne devrait constituer ni un préalable ni un obstacle pour l'organisation dans les délais constitutionnels des élections prévues pour 2016.

Aussi ont-ils demandé à la Céni de réactiver les cadres de concertation avec ses différents partenaires (gouvernement, partis politiques et autres) aux fins de redynamiser le processus électoral en panne. Réaffirmant leur attachement à la Constitution et aux lois de la République, les participants à ce forum ont exigé du gouvernement et autres institutions du pays d'en faire autant.

Page 12



Lecture de la déclaration finale du forum, par Rostin Manketa, de la VSV/Photo Adiac

Convocation du dialogue

Plus qu'une question de jours !



Joseph Kabila recevant les évêques catholiques

Le suspense longtemps entretenu autour de la convocation du dialogue national pourrait être levé cette semaine ainsi que le choix du facilitateur. En tout cas, ainsi que le révèlent des sources, novembre ne passera pas sans que le chef de l'État ne signe l'ordonnance présidentielle convoquant

ces assises. C'est dans ce cadre qu'il avait instruit dernièrement les membres du gouvernement à s'impliquer individuellement et collectivement dans la mise en œuvre de ce dialogue qui vise la paix, la stabilité et la poursuite apaisée du cycle électoral. L'activisme affiché par les pro-dia-

logue est prémoniteur à la convocation imminente de ces assises vu que le dernier verrou que constituait l'arbitrage international conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba posé comme préalable à toute participation par l'UDPS et alliés a finalement sauté.

Page 12

ÉNIÈME REcul DE LA CROISSANCE

La conjoncture économique s'assombrit

Selon les projections officielles actualisées, la RDC devrait terminer l'année 2015 avec un taux de 7,7%. Initialement, l'on prévoyait une fin d'année avec une croissance à deux chiffres mais il a fallu une baisse généralisée des cours internationaux des matières premières depuis le début de 2015 pour contraindre le pays à réduire ses prétentions. Cette baisse est le résultat de la décélération de la production dans le secteur minier à la suite de la morosité de l'économie mondiale.

Après avoir tablé sur un taux initial de 10,3% en 2015, le gouvernement a été contraint de baisser ses prévisions en août et juin derniers. Ses prévisions sont passées successivement de 10,3% à 9,5% et enfin 8,4%. Officiellement, il s'agit d'un recul de 1,8% par rapport à la croissance réalisée par le pays en 2014.

Page 13

SANTÉ

La RDC bientôt dotée d'un dispositif de coordination de lutte antitabac

À l'instar d'autres pays du monde, la RDC a adhéré à la Convention-cadre de l'OMS de lutte antitabac (CCLAT). Pour ce faire, le pays est appelé à mettre en place des mécanismes et autres stratégies pour la faire appliquer. C'est dans ce cadre que les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le tabac réfléchissent à Kinshasa sur cette question au cours d'un atelier appuyé par l'OMS pour mettre en place un dispositif de coordination de lutte contre le tabagisme conformément à l'article 5 de la CCLAT.

Saisissant l'opportunité, le chargé du Bureau de l'OMS en RDC exhorte les autorités du pays à « se doter d'une loi antitabac conforme à la CCLAT, à élaborer une stratégie nationale de lutte contre le tabagisme et à disposer des ressources humaines bien formées en vue de faire face à l'action agressive de l'industrie du tabac ».

Page 13

ÉDITORIAL

Prions !

Oui, que nous soyons catholiques, protestants, musulmans, animistes, panthéistes et même, pourquoi pas, incroyants prions pour que la visite du Pape François en Afrique porte haut et clair le message de paix qui l'a inspiré. Courageux et déterminé l'homme venu du Sud qui a remplacé Benoît XVI sur le trône de Pierre, à Rome, sait mieux que quiconque l'importance que la religion, c'est-à-dire la croyance en une ou des autorités supérieures auxquelles les humains se réfèrent, vit toujours et plus que jamais dans nos sociétés.

S'il a choisi de venir sur le continent africain et tout spécialement en Afrique centrale c'est, bien sûr, pour rencontrer l'une des plus grandes communautés chrétiennes de la planète. Mais c'est aussi pour délivrer un message de paix, de tolérance, de concorde entre les hommes qui apparaît de plus en plus nécessaire dans une époque où l'extrémisme religieux prend des proportions inquiétantes, provoquant partout des drames sanglants que les Etats semblent incapables de prévenir. Et c'est pourquoi la troisième étape de sa visite en Afrique, celle de Bangui, s'annonce aussi comme la plus sensible.

Décidée en un temps où chrétiens et musulmans paraissent se réconcilier dans un combat commun pour la paix et la liberté, la venue du Pape en Centrafrique paraissait s'imposer. Elle permettrait, en effet, de lancer depuis un lieu marqué au fer rouge par le fanatisme un message planétaire sur les vertus du dialogue entre les religions qui aurait fait progresser la cause de l'humanisme sur les cinq continents. Et c'est pourquoi François avait répondu favorablement à l'invitation qui lui était faite par les autorités politiques et religieuses du pays.

Les tensions qui ont ressurgi ces derniers temps à Bangui et ailleurs font planer aujourd'hui sur cette visite une menace bien réelle que nul ne peut ignorer. Car si la personne même du Pape François sera protégée de mille et une façons celle des dizaines, des centaines de milliers de croyants qui iront l'accueillir, l'écouter, l'applaudir ne le sera évidemment pas. Et si, par malheur, un attentat est perpétré contre des innocents, l'Eglise tout entière en paiera le prix fort.

Puisqu'il ne nous reste apparemment plus que cet espoir à exprimer, prions donc pour que rien ne vienne troubler cette visite.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT entame une série de descentes à la base à Brazzaville

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a entamé, le 24 novembre, une série de descentes dans les neuf arrondissements de Brazzaville et à l'île Mbamou.



De gauche à droite, Accès Arnaud Ndinga Makanda, Antoinette Tielé Gambia Olou, Pierre Ngolo et Hyacinthe Ongoto

Ces retrouvailles, qui ont commencé par le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, ont un double objectif, à savoir : remercier les militants du PCT qui se sont mobilisés pour le référendum constitutionnel du 25 octobre dernier, ayant consacré l'avènement de la nouvelle République, et les appeler à se mettre en ordre de bataille pour les scrutins politiques à venir, notamment l'élection présidentielle de 2016 et les législatives de 2017.

Dans son discours de circonstance, Pierre Ngolo a salué le dévouement et l'engagement des membres du PCT de Djiri qui, selon lui, ont été les premiers à Brazzaville à avoir organisé un meeting populaire à l'esplanade du

Centre national de Radio et de télévision, pour appeler le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à procéder au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, suivant la démarche juridique appropriée, avaient-ils déclaré à cette occasion.

Le secrétaire général du PCT a mis à profit cette rencontre avec les militants de Djiri pour les inviter à plus de mobilisation dans la perspective des futurs combats politiques. « Si le candidat de la majorité présidentielle ne gagne pas l'élection présidentielle, notre effort fourni en amont pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 va s'avérer annihiler », a-t-il déclaré.

En outre, il a exhorté les militants

à résister au pouvoir des billets de banque. « Nous avons été informés que certains d'entre vous étaient prêts à changer de position pendant la campagne référendaire parce que le camp adverse utilisait l'argent. Je vous invite à ne pas marchander votre personnalité. Un bon militant doit avoir un idéal et une conviction », a-t-il dit.

Par ailleurs, le secrétaire général du PCT a appelé les membres de son parti à ne pas suivre les marchands d'illusions. « Quand l'opposition appelle à une ville morte, elle veut atteindre un objectif. Les membres de la majorité présidentielle ne doivent pas respecter ce mot

d'ordre. Faites comme si nous sommes dans une entreprise régit par des syndicats. Quand un syndicat appelle à la grève, ce sont les membres de cette structure qui suivent le mot d'ordre. Les autres travailleurs affiliés à un autre syndicat, bien qu'étant dans la même société, vont continuer à travailler », s'est-il expliqué.

De son côté, la présidente du PCT de l'arrondissement 9, Antoinette Tielé Gambia Olou a remercié la direction politique du parti qui a choisi de débiter ses descentes par Djiri. C'est, a-t-elle dit, un honneur pour la section et la reconnaissance de la direction politique des efforts que fournit Djiri en faveur du parti.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROTECTION DE LA FAUNE

Le Parc national d'Odzala-Kokoua procède à la pose des colliers sur les éléphants

Le Chef de service recherche et monitoring du Parc national d'Odzala-Kokoua, Torsten Bohm, a affirmé le 25 novembre à Mbomo, la continuation de l'opération de port de colliers sur les éléphants inscrits dans le cadre de la gestion fiable de ces espèces animales protégées.

Débutée le 13 novembre dernier, au sein de cette aire protégée, cette opération prendra fin le 1er décembre avec l'objectif de cibler, pour le moment, une douzaine d'éléphants.

La pose de colliers sur les éléphants est une opération qui se fait une fois l'an. Cette activité, très dangereuse pose parfois d'énormes problèmes si l'animal n'est pas fortement endormi. Actuellement, elle est un peu plus compliquée à cause des fortes pluies qui sévissent dans la zone du parc et

le manque de financement.

En 2014, les colliers ont été posés sur six éléphants. Cette année, douze éléphants sont ciblés pour la pose de ceux-ci. « Nous voulons suivre le mouvement des éléphants dans le parc. Et, surtout suivre les déplacements de ceux qui sont à la périphérie Est, Sud, Ouest et Centre afin de comprendre l'impact des éléphants sur les populations voisines et planifier la réduction du conflit hommes-éléphants. Ce travail nous aide à faire des prélèvements sanguins sur l'animal

et faire des examens de laboratoire. Pour l'instant, les pluies abondantes ne nous aident pas à retrouver facilement les traces d'éléphants », a déclaré Torsten Bohm.

Outre le suivi et le contrôle, le port des colliers aidera aussi les autorités du parc à évaluer et à répertorier les cas de braconnage de ces animaux.

« Il y a plusieurs concessions autour et les éléphants ignorant les limites du parc errent partout. Partant de ce travail, nous allons coopérer avec nos collègues qui travaillent dans ces concessions afin qu'ils nous donnent des informations utiles et coordonnent les patrouilles anti-braconnages », a-t-il poursuivi.

Les vieilles estimations indiquent qu'on pouvait compter jusqu'à neuf mille au Parc national Odzala-Kokoua. Ces statistiques restent à revoir selon le Chef de service recherche et monitoring : « Nous qui sommes sur le terrain croyons que ce chiffre est en baisse. Il est actuellement évalué autour de cinq à six mille éléphants. Nous déplorons le braconnage qui sévit dans la zone occasionnant des blessures graves à un éléphant traité, plus précisément au niveau des épaules ».

Très ultérieurement, le Parc national d'Odzala-Kokoua, à travers le service habileté, va s'employer également, à l'installation sur les arbres, des

pièges photographiques pour contrôler l'état de la population des éléphants et de savoir si cette zone forestière est fréquentée ou pas par ces mammifères.

En plus des éléphants, le Parc national Odzala-Kokoua a entamé aussi un processus d'habituation des gorilles à la présence humaine pour développer le tourisme.

Pour conforter la protection faunique, une étude sera menée sur les hyènes, chimpanzés, panthères et les buffles.

Rappelons que l'éléphant de forêt est la seule espèce de ces pachydermes qui existent au Congo et au Parc national d'Odzala-Kokoua, vaste d'une superficie de 13.546 kilomètres carrés.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le Congo et l'Afrique du Sud s'engagent à construire une usine de verres dans le Kouilou

Ce projet dont la mise en œuvre reste encore conditionnée par la signature des statuts juridiques, a été présenté au ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 25 novembre, par un groupe d'opérateurs économiques sud-africains.

tière première est aussi disponible. Le moment venu, l'Etat va la mettre à votre disposition. Nous ferons le tout possible pour que le verre conaolais soit compétitif sur



Isidore Mvouba s'entretenant avec les investisseurs sud-africains (photo adiac)

« La rencontre avec CMP Project, s'inscrit dans le cadre du financement de la verrerie du Kouilou. Nous avons déjà réalisé une étude avec cette société, aujourd'hui, ils sont venus pour concrétiser le contrat avec l'Etat congolais, qui détient 35% des actions de la verrerie », a précisé le PDG de la verrerie du Kouilou, Jean Baptiste Itoua.

Cette délégation de neuf opérateurs économiques, conduite par le président directeur général (PDG) de la société CMP Project, Daniel Chippan, a fait le contour de ce projet, avec le ministre Isidore Mvouba, dans la perspective de sa mise en œuvre effective. L'usine à construire, dans le cadre du partenariat public-privé, sera implantée dans

le département du Kouilou. Elle sera destinée à la fabrication de plusieurs produits en verres, entre autres, les bouteilles en verre cassables, les baies vitrées ainsi que tous les autres produits dérivés.

Dans les discussions, les investisseurs sud-africains, qui se disent déjà satisfaits des sites qui leur sont affectés, ont surtout voulu se rassurer de la disponibilité de la matière première, qui n'est autre que le sable et le calcaire.

Au Congo, le calcaire est en abondance dans les départements de la Bouenza et du Niari. Le sable, quant à lui, est disponible partout dans le pays mais de bonne qualité à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

« L'Etat vous attribuera des carrières. La meilleure ma-

le marché international », a rassuré le ministre d'Etat.

A terme, la verrerie du Kouilou pourra générer environ 2.050 emplois, dont 450 emplois directs et 1500 emplois indirects.

Le premier objectif de cette usine est de fournir, dans un premier temps, des bouteilles de bière à la société Bralico, qui jusque-là, importe ses vidanges depuis l'Allemagne, ainsi que Brasco, qui en importe jusqu'à ce jour du Cameroun.

En ce qui concerne la desserte de la future usine en électricité, les Sud-africains disent avoir déjà noué des contacts avec la société ENI Congo et la SNE, principaux producteurs d'énergie.

Firmin Oyé

EDUCATION

La Fondation Perspectives d'avenir entend soutenir les dix meilleurs bacheliers de Dolisie

Élevé à la dignité de citoyen d'honneur de la ville de Dolisie, le député d'Oyo, président de cette fondation, Denis Christel Sassou N'Gusso, a pris cet engagement le 21 novembre après sa congratulation dans la capitale de l'or vert.

Les dix meilleurs bacheliers de Dolisie, chef-lieu du département du Niari, bénéficieront d'une bourse d'études chaque année à compter de 2015. Denis Christel Sassou N'Gusso a assuré que sa fondation prendra en charge la formation, en concertation avec les administrations compétentes locales et nationales. Il s'agit d'un engagement qu'il entend inscrire dans la durée en faveur des jeunes et des personnes défavorisées. L'avenir économique, social et politique des nations dépend, a-t-il précisé, surtout de la qualité de l'éducation de leurs citoyens. « Je mise sur la personne humaine, sur ses compétences techniques surtout sur ses qualités humaines intrinsèques », a renchéri le président de Perspectives d'avenir.

Pour rappel, cette fondation a déjà fait beaucoup d'actions en faveur des jeunes dans la ville de Dolisie. Pour permettre aux jeunes de mieux suivre les matches de la CAN 2015, Perspectives d'avenir avait remis à la ville de Dolisie, des postes téléviseurs avec abonnement canal SAT, ainsi que des groupes électrogènes. « L'exposé des motifs de la délibération justifie le choix de Denis Christelle Sassou N'Gusso par les mutations que connaît la ville de Dolisie et qui résultent de l'engagement volontariste des pouvoirs publics, mais aussi de l'implication résolue de certaines forces citoyennes. Ces hommes et ces femmes de bonne volonté qui participent dans l'ombre à la prospérité et la grandeur de la cité de Dolisie méritent honneur et reconnaissance », stipule le texte municipal.

La cérémonie présidée par le maire de Dolisie, Yves Fernand Diokouandi, s'est déroulée à l'hôtel de ville. Réceptionnant son titre, Denis Christel Sassou N'Gusso qui a fait un don d'écharpes aux conseillers municipaux, a traduit sa reconnaissance et sa fierté pour cette marque de considération de la Ville de Dolisie. Il s'est engagé à poursuivre ses actions de cœur et de charité en faveur de cette ville afin dit-il, de « contribuer de toutes ses forces et selon ses capacités, au rayonnement national de la 3^e ville du Congo ».

Parfait Wilfried Douniama

2° FORUM SINO-AFRICAIN

Le Congo représenté à Beijing

Invité par Mme Li Xiaolin, présidente de l'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger (APCAE), à participer à la rencontre de Beijing, le ministre à la présidence chargé des Zones Economiques Spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a présenté la situation du Congo, notamment: sa position géographique, son climat, sa forêt, ses infrastructures de base, ses indicateurs socio-économiques et autres.

Organisé sur le thème « Renforcement des capacités locales, promotion de l'établissement du partenariat industriel Chine-Afrique, réalisation d'un développement inclusif provincial et municipal », ce forum a constitué une opportunité, de premier plan, pour les pays africains dont la République du Congo, désireux de promouvoir la coopération technique décentralisée avec les partenaires chinois.

Parlant de l'économie congolaise, le ministre à la présidence de la République chargé des Zones Economiques Spéciales (ZES) s'est appesanti sur la politique de sa diversification prônée par le gouvernement depuis plus de sept ans dans tous les secteurs productifs allant de l'agriculture, l'exploitation forestière, minière et énergétique, l'industrie, les transports, de la logistique, des services au sport. « Le clou de la volonté de diversification de l'économie permet de noter une fiscalité attrayante pour les investisseurs potentiels et les facilités d'installation des sociétés », a fait savoir le ministre du haut de la tribune.



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, (au centre)

S'agissant toujours de la diversification de l'économie congolaise, le ministre en charge des ZES, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a indiqué que « Le gouvernement a décidé de créer et assurer quatre zones économiques spéciales : celle de Ouesso au nord avec 65.520

ha spécialisée dans le bois et l'agro-alimentaire, celle de Brazzaville au sud-est avec 164.100 ha spécialisée dans l'industrie et la logistique, et enfin, celle de Pointe-Noire au sud et au bord de l'océan atlantique avec 3.150 ha spécialisée dans les services, la logistique, l'industrie et la mé-

tallurgie ».

Le ministre à la présidence, chargé des ZES représentant de la République du Congo a été impressionné par le mécanisme de développement des provinces

Outre la République du Congo, plusieurs pays ont pris part à ce 2ème forum sur la coopération sino-africaine des gouvernements locaux, au nombre desquels le Zimbabwe, le Sénégal, l'Ethiopie, le Ghana, la Namibie, le Kenya et le Gabon.

Il sied de noter que l'Association du Peuple chinois pour l'Amitié avec l'Etranger est une organisation populaire nationale chargée de la diplomatie non gouvernementale de la République populaire de Chine, ayant pour but de renforcer l'amitié entre les peuples, d'accroître la coopération internationale, de sauvegarder la paix mondiale et de promouvoir le développement commun. Elle bénéficie du soutien du gouvernement chinois et de l'assistance de divers milieux de la société. La province du Shanxi de Chine, appelée département au Congo a aidé l'île Maurice à mettre en place ses Zones économiques spéciales.

Rappelons qu'il existe des accords de jumelage, entre la ville de Brazzaville et la ville de Changsha, signé depuis le 9 août 1982 et, entre Pointe-Noire et Dalian, depuis le 9 juin 2000.

Signalons que le 1er forum sur la coopération Sino-africaine des gouvernements locaux s'était tenu en 2012.

Guillaume Ondzé

GENEVÈVE FERONE

« L'agriculture durable est un levier majeur de la croissance et créatrice d'emplois »

La vice-présidente de l'Ong Agrisud International, Geneviève Ferone, a exhorté l'Afrique à ne pas oublier l'agriculture maraîchère et vivrière, qui peut être une alternative à la jeunesse dans les métiers de l'agriculture durable et dans la création de nouvelles filières vivrières c'est-à-dire basée « sur des pratiques agro-écologiques utilisant les services rendus par les écosystèmes plutôt que de les remplacer par des engrais et des pesticides »

Elle invite à tirer la jeunesse vers cette agriculture en créant un nouveau modèle avec beaucoup plus d'opportunités d'emplois. Car « l'agriculture devrait constituer un

levier majeur de la croissance de demain en Afrique », a-t-elle déclaré. Elle plaide pour une agriculture plus respectueuse des sols, de la biodiversité et de l'environnement, mais permettant de produire presque autant que l'intensif et nécessitant une main-d'œuvre importante, donc créatrice d'emplois.

Son mot d'ordre: « créer un lien social, maintenir une vie en dehors des villes et permettre aux populations rurales d'acquiescer une autonomie financière. Mais aussi, un enjeu d'émancipation pour les femmes qui sont, très souvent, derrière ces pe-

tites structures agricoles ». Elle cite l'exemple des années 1970-80, ayant montré qu'« en introduisant un modèle de production intensif basé

« L'agriculture devrait constituer un levier majeur de la croissance de demain en Afrique »,

sur la mécanisation et la monoculture, la coopération a fait beaucoup de dégâts, notamment au niveau des sols qui se sont retrouvés épuisés par cette agriculture agressive. Au Niger et au Mali, des milliers d'hectares ont ainsi été détruits. Mais aussi pro-

gressivement la petite agriculture ».

En dépit d'une vingtaine d'années de croissance économique soutenue, de nombreux

pays africains n'affichent pas encore les progrès escomptés en matière d'amélioration du niveau de vie ; de baisse de la pauvreté et d'indicateurs sociaux. Or, l'agriculture représente une part essentielle de l'économie des pays africains. Elle a donc son rôle à jouer

dans la résolution des priorités continentales que sont: l'éradication de la pauvreté et de la faim, la dynamisation du commerce intra-africain et des investissements, l'industrialisation rapide et la diversification économique, la gestion durable de nos ressources et de l'environnement et la création d'emplois, la sécurité et la prospérité partagée.

A condition que les Etats africains augmentent des investissements dans le secteur et ouvrent des possibilités à des millions de jeunes africains qui entrent sur le marché du travail tous les ans.

Noël Ndong

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Dégâts d'Eau
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Combustion
Assurance Vol
Assurance Vieillesse
Assurance Evénement

Agence KIV - Avenue Jean-Baptiste Cabon - Tél : +242 33 36 12 66 / 33 36 13 36
Agence PIR - 128, Avenue Yvonne Tziyemba - Tél : +242 33 281 46 43 / 33 281 46 43
Email : agence.kiv@congo-ara.com - agence.pir@congo-ara.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La démocratie est malade. Il faut dire que les symptômes du mal sont nombreux : abstentionnisme, discrédit du politique, désertion des partis, corruption. Ces maux, ajoutés à la menace que fait peser sur elle le terrorisme, sont préoccupants. »

Colin Crouch, sociologue et politologue, RFI, 21 novembre 2015

« Au sujet de programmes politiques, un programme où il n'y a pas de chiffres est un devoir de CP1 ».

Zéphirin Diabré, candidat investi de l'Union pour le progrès et le changement (UPC), le Faso.net, 7 novembre 2015

« Une diplomatie à l'âge démocratique exige également de nouveaux moyens. »

Dominique de Villepin, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères (France), Le Monde diplomatique de décembre 2014

« ...si on retrouvait le sens du dialogue, l'idée du consensus, on n'aurait pas d'ennuis ; »

Jean Giradon, professeur de droit public et maire de Mont Saint Vincent (France), Le Patriote N°356 du 16 novembre 2015

« La politique, c'est bien, l'économie, c'est vital. On peut avoir toutes les libertés du monde, si on n'a pas à manger... Il faut une prise de conscience que la réussite du processus démocratique sera liée à la réussite économique. »

Ouided Bouchamaoui, patronne des patrons tunisiens (Utica), Le Point, 19 octobre 2015

FORÊT DU BASSIN DU CONGO

Des sociétés chinoises de commercialisation de bois épinglées par l'ONG Greenpeace

Plus de vingt entreprises chinoises de commercialisation de bois investissent dans le Bassin du Congo, et exploitent à elles seules 71% de toutes les grumes exportées de la région. Selon l'ONG internationale Greenpeace, ces entreprises ne font rien pour lutter contre le commerce illégal de bois.

La préservation de la forêt tropicale du bassin du Congo qui renferme 53% du total des stocks de carbone de l'Afrique, est une affaire de tout le monde, a exhorté l'ONG internationale. Elle regrette le fait que les pays du Bassin du Congo et leur partenaire chinois ne prennent pas au sérieux la menace de destruction liée aux pratiques illégales et ne font pas attention à la corruption régnant dans le secteur forestier du Bassin du Congo. «... La Chine détient actuellement la clé pour combattre le commerce de bois issu de l'exploitation forestière illégale qui cause d'énormes dégâts à ce poumon », a confié le responsable Asie de l'Est de Greenpeace, Rashid Kang. Pourtant un récent rapport de l'organisation portant sur les onze dernières années, révèle le contraire, « les sociétés chinoises jouent un jeu de l'ignorance calculée et ne sont pas disposées à

améliorer leurs pratiques de diligence raisonnée ». Le rapport identifie trois grandes sociétés chinoises qui, selon l'ONG Greenpeace, sont approvisionnées par du bois illégal ou sont directement impliquées dans des activités illégales d'exploitation forestière. À cet effet, le rapport propose aux acteurs cités trois pistes de solution : D'abord, il encourage la Chine à adopter une législation contraignante qui interdit le bois illégal d'être placé dans ses marchés. « Il y a un besoin urgent pour la Chine d'introduire des mesures obligatoires semblables au règlement sur le Bois de l'Union européenne et le Lacey Act des États-Unis. Une telle décision constituerait une étape historique dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale et un renforcement du partenariat Chine-Afrique. », a recommandé la responsable Afrique de Greenpeace, Victorine Che Thoener.

Ensuite, en ce qui concerne les 20 entreprises pointées du doigt, les bureaux Afrique et Asie de l'Est de Greenpeace exigent des mesures provisoires notamment la responsabilité pour le gouvernement chinois « d'exiger aux importateurs chinois de grumes du Bassin du Congo de suivre strictement la diligence raisonnée et de s'assurer de la légalité de leurs opérations. » Des mesures, selon le document d'experts, pourront contribuer à réduire l'exploitation anarchique et le commerce illégal dans cette partie de l'Afrique. Enfin, l'ONG suggère que le géant chinois puisse renforcer sa coopération avec les pays du Bassin du Congo, l'UE et les Etats-Unis pour épurer la chaîne d'approvisionnement mondiale et arrêter le commerce illégal de bois. En d'autres termes, Greenpeace incite la Chine à intégrer le plan d'action FLEGT (Forest Law Enforcement for Governance and Trade) et les Accords de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne, qui vise à lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce associé.

Fiacre Kombo

ALY MOHAMED VALL

« Le développement de l'Afrique est tributaire de la sécurité »

Pour l'ancien président de la Mauritanie, Ely Mohamed Vall, les luttes contre le terrorisme et la corruption sont des prérequis indispensables au développement en Afrique. Il a fait cette déclaration lors d'une conférence organisée par l'Association du traité Atlantique (ATA) « liée à la recherche de solutions communes à des menaces et problèmes communs ».

Lors de son intervention, l'ancien chef d'Etat mauritanien s'est concentré sur le développement de l'Afrique qui « peut être un partenaire efficace et fiable de l'Union européenne (UE) et de l'Otan dans le cadre d'une stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme et ses causes ». Il réfute tout lien direct entre l'islam et le terrorisme, y trouvant par contre des racines sociales, économiques et politiques, où certaines personnes « achètent la complicité des autorités pour promouvoir des activités obscures ». Selon lui, « les terroristes

divisent nos sociétés tout en introduisant des valeurs qui nous sont complètement étrangères. Ils divisent nos familles et nourrissent une haine envers ceux qui ne partagent pas leur vision aberrante de la religion ». Il invite la communauté internationale à soutenir le potentiel africain, et rejette certains clichés, et plaide pour « les transitions démocratiques plutôt que les régimes autoritaires pour construire ensemble un avenir meilleur ».

L'ancien président mauritanien a rappelé la qualité des ressources humaines de l'Afrique, ses ressources énergétiques et ses matières premières, soulignant que « ces dernières profitent très peu aux entreprises africaines et beaucoup aux entreprises étrangères et aux régimes corrompus ». Il a ajouté que « si le marché intérieur de l'Afrique ne cesse de croître, sa contribution au développement mondial est entravée par plusieurs obstacles, dont le terrorisme et la corruption, souvent liés l'un à l'autre ».

S'appuyant sur des statistiques, il a indiqué que « les Africains sont les plus grandes victimes du terrorisme dont un nombre important se trouve au Nigeria, au Mali, au Tchad et dans la Corne de l'Afrique. Il n'est donc pas surprenant que le grand nombre de réfugiés en Europe viennent de ces pays ». Il observe aussi que le terrorisme éloigne les investisseurs et les touristes.

Concernant la corruption, pour Ely Mohamed Vall, les pays africains n'ont pas la capacité de combattre le phénomène, dont l'une des conséquences est le désenchantement de la jeunesse africaine, les obstacles à la coopération régionale, et l'appauvrissement des populations. Le seul moyen de garantir la sécurité est la démocratie et la coopération, selon lui. Il appelle donc à briser les stéréotypes négatifs sur l'Afrique. Pour lui, « l'aide au développement doit changer, et être liée à de véritables avancées en matière de démocratie et de respect des droits de l'Homme ».

Noël Ndong

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION

Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 décembre 2015

Gagner du temps et gérer ses priorités

3 jours

14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

BURKINA FASO

Rock Marc Christian Kaboré et Zéphirin Diabré, candidats favoris de la présidentielle de dimanche

Un an après la révolution, des 30 et 31 octobre 2014, qui a vu le peuple chasser Blaise Compaoré, les Burkinabé seront appelés aux urnes le dimanche 29 novembre pour élire leur président.

A quelques jours du scrutin, les sondages et autres observateurs s'accordent pour dire que sur les 14 candidats retenus, Rock Marc Christian Kaboré et Zéphirin Diabré sont les grands favoris de cette présidentielle. Ces deux candidats, bien connus des Burkinabé ont, en 2014, défilé côte à côte pour protester contre le régime de Blaise Compaoré. Ils étaient, quelques années auparavant, membres du gouvernement avant de s'en détourner.

De ces 14 candidats, aucun ne représente le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), ancien parti au pouvoir. Les prétendants de ce parti avaient été définitivement écartés de la course par une décision du Conseil constitutionnel datant du 16 octobre. Les dossiers écartés étaient ceux de Djibrill Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères, et Yacouba Ouedraogo, ancien ministre des Sports.

Outre, Rock Marc Christian Kaboré du Mouvement du peuple pour le progrès et du chef de l'opposition Zéphirin Diabré, responsable de l'Union pour le pro-

grès et le changement, les autres candidats à la présidentielle sont: Ablassé Ouédraogo du Faso autrement, Bénéwendé Stanislas Sankara de l'Union pour la renaissance sankariste, ainsi que deux femmes, Saran Séré Séré du Parti pour le développement et le changement, ancienne membre du parti de Blaise Compaoré entrée en dissidence, et Françoise Toé, indépendante. Sont également en lice: Ram Ouédraogo du Rassemblement des écologistes du Burkina Faso, Victorien Tougouma du Mouvement africain des peuples, Tahirou Barry du Parti de la Renaissance Nationale, Jean-Baptiste Natama (indépendant), Issaka Zampaligré (indépendant), Adama Kanazoé de l'Alliance des Jeunes pour l'Indépendance et la République, Boukaré Ouédraogo (indépendant) et Salvador Yaméogo du Rassemblement des démocrates pour le Faso.

Selon des observateurs, le dossier Thomas Sankara est au cœur de la présidentielle burkinabé. Pour avoir compris combien les Burkinabé attachent vraiment du prix à la mémoire du leader de

la révolution, le président Michel Kafando de la transition et son gouvernement ont procédé à la réhabilitation de Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987. Le défunt président a été, non seulement réhabilité, mais aussi élevé au rang de martyr. D'ailleurs le camp militaire de Pô porte désormais son nom. C'est dire que la transition a commencé à rectifier une page fondamentale de l'histoire du Burkina Faso. Ce qui était un dossier explosif du temps du président Compaoré qui avait succédé à Thomas Sankara.

En attendant de connaître qui des candidats en lice l'emportera afin de s'occuper des dossiers sérieusement pris en compte sous Michel Kafando, dont celui du président assassiné, Alexandre Sankara, l'un des dirigeants du parti sankariste se réjouit de ce que la transition ait rendu justice non seulement au héros du peuple burkinabé mais aussi au peuple lui-même. « Quand vous avez vécu l'insurrection populaire ici, c'est là que vous vous rendez compte qu'elle a été purement et simplement, sankariste. Et même les leaders politiques qui sont d'obédience libérale se sont laissés entraîner dedans... », a-t-il déclaré.

Nestor N'Gampoula

TOURNÉE DU PAPE EN AFRIQUE

Le Souverain pontife a envoyé un message vidéo de paix aux Centrafricains

Le Pape François est parti de Rome mercredi pour un périple africain qu'il a commencé par Nairobi au Kenya. Il se rendra ensuite en Ouganda puis en République centrafricaine.

A quelques jours de sa visite en RCA, prévue pour la période du 29 au 30 novembre, le Souverain pontife a enregistré et envoyé un message vidéo au peuple centrafricain. Dans ce message, il affirme que sa visite dans ce pays a pour but d'« apporter, au nom de Jésus, le réconfort, la consolation et l'espérance ». Soulignant partir « en messager de paix », il estime que « la cohabitation pacifique est possible » entre les filles et les fils de cette nation.

« Je souhaite de tout cœur que ma visite puisse contribuer, d'une manière ou d'une autre, à panser vos blessures et à ouvrir un avenir plus serein pour la Centrafrique et tous ses habitants », relève le Pape François dans son message. Ce discours est le premier du genre qu'il prononce en français depuis son élection le 13 mars 2013.

Au cours de ce premier périple africain, le Pape, âgé actuellement de 78 ans, plaidera pour quatre priorités clairement marquées dans son programme : la justice sociale, la protection de l'environnement, la paix et le dialogue interreligieux. Le Pape François, de son vrai nom Jorge Bergoglio, doit s'adresser aux foules nombreuses à Nairobi, Kampala et enfin Bangui, toujours en proie à un conflit civil meurtrier.

Malgré le fait que les services de sécurité français ont déconseillé cette ultime étape en Centrafrique prévue pour les 29 et 30 novembre, les conseillers de ce pontife argentin ont dit qu'il ne pourra changer son programme que si des menaces précises pèsent sur les foules.

N.N'G.

« Je souhaite de tout cœur que ma visite puisse contribuer, d'une manière ou d'une autre, à panser vos blessures et à ouvrir un avenir plus serein pour la Centrafrique et tous ses habitants »,

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le cabinet CACOGES forme les agents de l'Inspection générale d'Etat

Afin de renforcer les capacités de ses agents, l'Inspection générale d'Etat a organisé les 10 et 11 novembre à Brazzaville, en partenariat avec le cabinet de conseils et de gestion CACOGES, un séminaire sur la fiscalité et la parafiscalité

Axée sur « les fondamentaux de la fiscalité », cette formation de deux jours a permis à la soixantaine de participants d'approfondir leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles relatives à l'imposition de l'Impôt sur les sociétés (IS); les acomptes de l'IS et la taxe spéciale sur les sociétés ainsi que les impôts salariaux. Selon les organisateurs, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la réforme de l'Inspection générale d'Etat dont l'objectif principal est d'arrimer ses pratiques aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle.

En effet, rattachée à la présidence de la République, l'Inspection générale d'Etat est un organe d'appui, de contrôle, d'études et de conseil qui met à la disposition des administrations publiques et privées des appuis concernant l'organisation. Elle veille au respect strict du droit positif congolais. Ce séminaire est venu à point nommé, d'après les participants, car il leur a fourni des éléments essentiels permettant la réalisation de leurs missions. « Vous pouvez aller contrôler une structure, cela peut être un établissement ou une entreprise, il doit bien répondre à ses obligations fiscales et il est essentiel que les contrôleurs aient des bases nécessaires pour leur permettre de réaliser ce contrôle. C'est pour nous, une école parce que dans notre structure nous sommes pluridisciplinaires. Tout le monde n'a pas

la même formation. Pour certains, c'est un apprentissage en ce qui concerne la fiscalité », a expliqué un participant. Selon l'associé-gérant, expert-comptable du cabinet CACOGES, Brice Voltaire Etou Obami,

que cette formation qui a essentiellement porté sur la fiscalité, a permis d'aborder quelques aspects liés à la parafiscalité pour distinguer les deux. Créé en 2009, CACOGES est un cabinet de

niveau qu'ils veulent mettre à la disposition du pays. Vous comprenez que c'est toujours de bon sens d'avoir des nationaux pour enseigner à leurs frères Congolais la fiscalité congolaise, parce que les étrangers maîtrisent mieux les rouages de la



Remise des certificats de participation

ces formations organisées à l'intention des cadres de l'Inspection générale d'Etat qui interviennent dans les domaines pétroliers, douaniers et forestiers, la fiscalité et la parafiscalité, pour le respect du droit positif congolais, se poursuivront jusqu'en 2017. Ceci conformément à l'accord de partenariat conclu entre les deux parties. « Il s'agit d'un début. Nous leur avons donné des outils nécessaires, des approches d'audit, des manières de calcul des différents impôts et taxes. C'est déjà quelque chose de beaucoup pour un début et nous pensons que nous allons continuer dans le même sens avec les autres modules », espère Brice Voltaire Etou Obami, précisant

conseil et de gestion constitué d'experts nationaux et internationaux. Les experts nationaux ont bénéficié de formations de haut niveau et ont, pour la plupart, travaillé dans des grands cabinets avant d'intégrer cette structure. C'est ainsi que Brice Voltaire Etou Obami s'est félicité de la marque de confiance du contrôleur général d'Etat, Germain Kiamba, qui a accepté qu'un cabinet national puisse mettre à la disposition des cadres de l'Inspection générale d'Etat, une formation sur les fondamentaux de la fiscalité.

« C'est une fierté pour la République du Congo d'avoir des Congolais qui se sont constitués en société et qui ont fait des formations de haut

fiscalité de leur pays que celles du Congo », s'est réjoui l'expert-comptable agréé CEMAC. Il a enfin appelé toutes les sociétés congolaises ou étrangères installées au Congo et l'administration fiscale à faire confiance au cabinet CACOGES. « Pour les sociétés installées au Congo, nous leur demandons d'avoir une comptabilité claire, qui respecte les règles de l'OHADA et reflète l'image fidèle des opérations pour que le résultat calculé, comptable et fiscal, soit bien fiable, exhaustif, réel et que le calcul de l'IS ou de la TS sur les différents impôts et taxes ne soit pas biaisé. »

EN BREF

Niger: le FIMA reporté

Le Festival de la mode africaine FIMA dont la cérémonie d'ouverture était prévue le 25 novembre au stade Général Kountché à Niamey vient d'être reporté à une date ultérieure. Les raisons évoquées par les autorités sont liées au risque d'attentat.

Environ 1000 festivaliers dont des créateurs de mode, des mannequins et des célébrités du monde des arts et de la culture venus des quatre coins du monde sont attendus à cette manifestation. Le promoteur du FIMA, Alphadi a accepté la décision pour dit-il donner une dimension de deuil aux attentats du Mali.

Augmentation des dépenses militaires dans les pays du Sud

Les dépenses militaires progressent au Sud et se maintiennent à un niveau très élevé au niveau mondial, dans un environnement instable. Tensions géopolitiques, conflits locaux, montée des extrémismes... Les dépenses militaires des Etats se maintiennent aujourd'hui à des niveaux historiques après leur envolée depuis le 11 septembre 2001, limitant d'autant les investissements dans d'autres secteurs. Elles s'élevaient à 1 776 milliards de dollars au total en 2014, soit 2,3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Si elles stagnent, voire régressent, dans les pays occidentaux, elles progressent vite dans ceux du Sud. A eux seuls, la Chine et les Etats-Unis représentent la moitié de ces dépenses. Le budget militaire de Pékin a été multiplié par dix depuis 2000.

Défense et sécurité Afrique centrale : Stage régional à Libreville

Quelque 140 cadres et soldats gabonais, camerounais, congolais et tchadiens ont participé à Libreville au Gabon, à différents stages opérationnels et techniques organisés par les éléments français au Gabon (EFG). C'est une immersion inédite au cœur de ce pôle opérationnel de coopération à vocation régionale.

Les pays s'engagent à prendre en main les menaces pesant sur les oiseaux d'eau migrateurs

La 6e session de la réunion des Parties (MOP6) de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a pris 22 résolutions, y compris des plans d'action pour les espèces prioritaires, parmi lesquelles des oiseaux marins particulièrement menacés, et des lignes directrices pour l'utilisation durable des oiseaux d'eau. Elles ont été adoptées en tant que part d'une série d'actions de conservation concrètes qui profiteront aux oiseaux d'eau migrateurs à travers l'Afrique et l'Eurasie au cours de ces prochaines années. Les oiseaux d'eau migrateurs tels que cigognes, canards et oies, de même que le Manchot du Cap, sont spécialement vulnérables à toute une gamme de menaces sur le trajet de leurs itinéraires de migration souvent longs, traversant l'Afrique et l'Eurasie.

Noël Ndong

QUESTION D'ACTUALITÉ

Par divers moyens les lecteurs des Dépêches de Brazzaville font remonter vers nous des questions de bon sens que tout le monde se pose plus ou moins directement. À compter de ce jour nous publierons chaque jeudi dans notre quotidien l'une ou l'autre de ces questions auxquelles nos lecteurs sont appelés à répondre en respectant strictement les règles suivantes : texte court (100 mots au maximum) et courtois (ni insulte, ni grossièreté)

Notre adresse : E-mail : <lesdepechesbzbv@gmail.com>

Pourquoi le silence face aux nuisances sonores ?

De nuit comme de jour, nous assistons impuissants dans nos quartiers à un vacarme incroyable provoqué par les hauts parleurs des bars-dancing, des mosquées, des églises de réveil et assemblées, qui troublent la quiétude des citoyens entraînant divers maux : mal de tête, angoisse, tension artérielle. Or il existe une législation en la matière, mais qui n'est pas appliquée : la loi 033 /91 du 23 avril 1991 relative à la protection de l'environnement, qui complète la loi du 5 avril 1984 relative à la police municipale et à l'ordre public qui interdit tout bruit causant une gêne pour le voisinage où nuisible pour la santé de l'homme.

TUNISIE

Instauration de l'état d'urgence après un attentat terroriste

Un bus de la Garde présidentielle tunisienne a été la cible d'une attaque à la bombe ayant fait 12 morts, le mardi 24 novembre, à Tunis. Le président Béji Caïd Essebsi ayant dénoncé une attaque contre « la démocratie tunisienne », a décrété un état d'urgence pour une durée de 30 jours sur l'ensemble du territoire.

« Je dis que la terreur va changer de camp, du notre à celui des terroristes. Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes en guerre contre le terrorisme », a déclaré le chef de l'Etat tunisien, Béji Caïd Essebsi. Pour le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui « cibler le Garde présidentielle c'est cibler un des symboles de l'Etat, de la République en Tunisie. Ces gens-là veulent atteindre la nouvelle démocratie tunisienne. La Garde présidentielle a joué un rôle très important lors de la révolution tunisienne, notamment le 14 janvier », a indiqué le porte-parole avant

de rappeler les mesures prises par le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, parmi lesquelles la proclamation de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire tunisien pour une durée de 30 jours et un couvre-feu dans le Grand Tunis.

Depuis la révolution de 2011, la Tunisie est devenue le théâtre de violentes attaques attribuées aux islamistes. Au moins 12 morts, c'est le bilan provisoire de l'attentat qui a touché un bus de la garde présidentielle, mardi en fin d'après-midi, en plein centre-ville, à Tunis. Au moment où nous mettons cet article sous presse, l'attentat n'a pas encore été revendiqué. La presse tunisienne qui dit son inquiétude, a préféré publier les appels citoyens pour booster les autorités du pays à agir efficacement contre les cellules terroristes. Le site Kapitalis a choisi de publier la lettre ouverte d'un libraire, Raouf Dakhlaoui, au président Caïd Essebsi.

Dans son texte, l'homme pointe du doigt les islamistes du parti Ennahda

et regrette l'inaction de l'Etat tunisien. « Monsieur le président de la République, tout le monde, dans notre pays, sait qui sont les terroristes, vous le premier. Personne ne doute de votre sentiment national ni de votre attachement profond à la patrie... Vous combattez les sous-fifres et laissez en paix les têtes pensantes. Pensez-vous que vous arriverez par la raison à les combattre ? », a publié le site d'information. Depuis l'arrivée du parti Ennahda au pouvoir, après les législatives de 2011, « c'est votre tête qu'ils veulent ; aujourd'hui, c'est le bus de votre garde, demain, ce sera le cortège dans lequel vous vous déplacerez. Votre laxisme et votre bienveillance y sont pour beaucoup », a-t-il regretté.

En rappel, un attentat terroriste dans le musée national Bardo avait fait, en mars dernier 23 morts, et une autre attaque similaire, en juin à Sousse, avait causé 39 morts.

Fiacre Kombo

LIBYE

Le nouvel émissaire de l'ONU tente de convaincre les factions libyennes à aboutir à un accord

L'Allemand Martin Kobler se trouve actuellement en Libye pour une première visite. Il s'emploie à convaincre les deux parties en conflit de l'urgence et de la nécessité de former un gouvernement d'union nationale.

L'émissaire de l'ONU a d'ores et déjà rencontré les dirigeants du Parlement de Tobrouk, dans l'est du pays, qui est reconnu par la communauté internationale ainsi que les responsables du Congrès général national (CGN) dominé par les islamistes et dont le siège se trouve à Tripoli, la capitale.

Partout où il est passé, Martin Kobler a tenu à rappeler que sa mission s'inscrivait dans la continuité de celle de son prédécesseur Bernardino León. Il a dit, en ce qui concerne les objec-

tifs visés, qu'ils restaient les mêmes et portent sur la ratification de l'accord politique par toutes les parties et la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Bernardino León avait, au terme de près d'une année de négociations, parvenu en octobre, à arracher un accord sur un gouvernement d'union, mais il a ensuite été rejeté par les deux Parlements.

Le nouvel émissaire de l'ONU a, une fois de plus rassuré les factions libyennes sur les objectifs de sa mission en ces termes : « Je ne changerai aucun mot dans le texte de l'accord mais il est possible de tenir une réunion pour évoquer les problèmes en suspens », a-t-il déclaré.

La situation en Libye inquiétant la communauté internationale, la France encourage les pays de la ré-

gion, de l'Algérie à l'Egypte, également exposés à la menace du groupe Etat islamique, à user de leur influence pour convaincre les Libyens de s'entendre. C'est dans cette optique que le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a demandé aux factions libyennes rivales de Tripoli et Tobrouk à se surpasser pour parvenir à un accord en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale, afin de stopper l'expansion du groupe Etat islamique (EI) dans ce pays.

« Il faut permettre un accord intralibyen entre ces deux fractions qui se battent sinon ce sera la victoire de Daech (acronyme de l'EI en arabe) », a-t-il dit sur la radio Europe 1, neuf jours après les attentats revendiqués par l'EI qui ont fait 130 morts à Paris.

Nestor N'Gampoula

DROITS DE L'HOMME

Des ONG dénoncent une « incrimination lacunaire » de la torture dans la législation pénale au Togo

Dans un communiqué rendu public récemment, la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), et son association membre au Togo, l'ACAT, ont marqué leur indignation à l'incrimination lacunaire de la torture dans le nouveau Code pénal adopté par l'Assemblée nationale, le 2 novembre dernier

Selon ces deux organisations qui demandent au chef de l'Etat togolais de ne pas promulguer la loi en l'état, la définition du crime de torture n'est pas conforme aux dispositions de la Convention des Nations unies contre la torture, ratifiée par le Togo, le 18 novembre 1987. En effet, l'article 198 du nouveau Code pénal stipule : « Le terme « torture » désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce

personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination quelle qu'elle soit. »

Organisation non gouvernementale dotée du Statut consultatif auprès des Nations unies et du Statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, la FIACAT a rappelé que cette Convention précise que la torture doit être infligée « par des agents de la fonction publique ou à leur instigation ». Une disposition, absente du nouveau Code pénal togolais. Cette lacune revient à déresponsabiliser l'Etat pour les actes de torture commis par ses agents ; elle permet, en outre, d'étendre l'incrimination de torture au Togo à toute personne, ce qui retire toute sa spécificité à ce crime. Pour elle, la torture est qualifiée de crime, ses actes sont prescrits après 10 ans, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale en vigueur. Le Comité contre la torture des Nations unies avait pourtant demandé à

l'Etat, dès 2012, d'« inclure l'imprescriptibilité du crime de torture dans le Code pénal et éliminer la disposition de dix ans de prescriptibilité pour les actes de torture ». La FIACAT s'appuie aussi sur la Commission Vérité Justice et Réconciliation du Togo ayant recommandé « l'inscription de l'imprescriptibilité du crime de torture dans les textes pénaux ».

« Pour la FIACAT et l'ACAT Togo, le crime de torture ne saurait, en aucun cas, être prescriptible. Conformément à ses engagements internationaux, le Togo doit impérativement réviser sa législation pénale et conférer un caractère imprescriptible à ce crime », indique le communiqué.

Rappelons que la FIACAT a organisé, en septembre dernier à Brazzaville, en partenariat avec l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo, l'atelier de sensibilisation des faiseurs d'opinions sur l'abolition de la peine de mort. Cet atelier faisait suite à ceux de septembre 2014 à Bamako, au Mali et de mars 2015 à Niamey, au Niger.

Parfait Wilfried Douniama

PARIS 2015
COP 21 :

Jean-Louis Borloo : « L'Afrique dispose du plus grand potentiel d'énergies renouvelables au monde »

Jean Louis Borloo, ancien ministre et président de la fondation Energies Afrique, présente aux Dépêches de Brazzaville son projet pour l'électrification du continent.

Quelle lecture faites-vous de l'organisation de la COP21 en France ? pensez-vous que les objectifs vont être atteints ?

Le président de la République, le gouvernement et notamment le ministre des Affaires étrangères et le réseau diplomatique français sont très engagés depuis maintenant un an pour tenter de trouver un véritable accord. Celui-ci a deux volets :

Le premier volet est un engagement clair et contraignant des pays principaux émetteurs de CO2 pour réduire dès maintenant et sur une perspective de long terme, leurs émissions. Le deuxième volet concerne les conséquences déjà constatées du dérèglement climatique sur un certain nombre de pays du monde et notamment sur le continent africain. Si le premier volet est le plus délicat à atteindre, le deuxième c'est-à-dire le financement par les pays émetteurs de CO2 d'un plan d'adaptation notamment d'accès aux énergies renouvelables sur le continent africain avec les financements adéquats, est à portée de succès et sera le critère d'évaluation de la réussite ou de l'échec de la COP21.

Comment avance le projet Energies pour l'Afrique dont vous êtes l'initiateur ? Quelles sont les grandes actions déjà menées ?

Le projet Energies pour l'Afrique a pour vocation de faire un plaidoyer consistant à permettre à l'Afrique subsaharienne de passer de 25% à 100% d'accès à l'énergie en dix ans notamment grâce aux énergies renouvelables. La situation du continent africain doit bénéficier de la solidarité internationale qui doit mobiliser les subventions internationales pour venir en soutien de tous les projets sur le continent. En effet, tout le monde constate que les chefs d'Etat et de gouvernement africains sont déterminés à mettre l'énergie en priorité absolue, car c'est elle qui dicte l'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'agriculture, à la sécurité et au bien-être des populations. Du fait du choc démographique que connaît l'Afrique depuis 50 ans, les subventions internationales

sont indispensables pour y parvenir.

Vous souhaitez atteindre l'objectif du projet en 10 ans. N'est-ce pas trop ambitieux, compte tenu du fait que chaque pays du continent a ses spécificités ?

La situation actuelle est connue : le développement démographique va plus vite que l'accélération de l'accès à l'énergie malgré les efforts constants et déterminés des chefs d'Etat et de gouvernement africains ainsi que des initiatives internationales. Les projets d'électrification existent sur tout le continent africain et sont de tailles différentes : énergie centralisée ou décentralisée urbaine et rurale, et recouvrent toutes les énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, géothermie, éolien, biomasse), selon les spécificités de chaque pays. Il manque pour tous ces projets des subventions de l'ordre de 15 à 20% afin de les rendre soutenable financièrement. Si ce problème est globalement résolu alors un grand mouvement d'électrification se fera sur tout le continent, des zones rurales aux zones urbaines. Quelle est l'importance de la création d'une agence pour l'électrification de l'Afrique. Quelle sera la spécificité d'une telle structure ?

Afin d'avoir un plan massif au service de tous les Etats africains, un instrument dédié dit « Agence pour l'électrification de l'Afrique » est nécessaire pour regrouper toutes les subventions internationales en un véritable outil de financement à disposition des Etats africains. Cette Agence ne sera pas une tutelle, ce n'est pas elle qui pilotera ou programmera les projets ; elle vient simplement en soutien des projets pilotés par les Etats africains et les porteurs de projets.

Comment le projet « Energies pour l'Afrique » est-il accueilli par les chefs d'Etat africains que vous avez rencontrés ?

Ce sont les chefs d'Etat africains qui ont souhaité que nous fassions ensemble le diagnostic pour faire les propositions à la communauté internationale. C'est en août 2014 que

le président Sassou N'Guesso a le premier pris l'initiative de cette réflexion. L'accès à l'énergie et à la lumière pour tous est chez lui une véritable obsession. J'ai ensuite rencontré d'autres dirigeants notamment les présidents Jacob Zuma d'Afrique du Sud, Alpha Condé de Guinée Conakry puis Macky Sall du Sénégal, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire ou encore Haile Mariam Dessalegn Premier ministre éthiopien. Ce n'est donc pas mon initiative mais celle des chefs d'Etat africains afin de faire une proposition acceptable pour les pays développés, concrète et qui puisse démarrer dès 2016. Ce projet africain doit également bénéficier à la quinzaine d'autres pays qui sont en grand retard dans l'accès à l'électrification, comme Haïti, le Népal, la Birmanie, le Bangladesh...

Cela devient un problème de solidarité internationale, le droit à l'énergie et à la lumière pour tous doit devenir un droit universel. L'engagement du président Sassou N'Guesso a permis une véritable impulsion et une délibération unanime des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine à Johannesburg le 15 juin dernier sur proposition du président du NEPAD, ainsi que du Parlement Panafricain le 7 octobre.

Vous avez récemment déclaré que « la croissance africaine par l'électricité de l'Afrique, c'est notre croissance en Europe ». De quelle manière ?

Non seulement il est juste et légitime que l'Afrique qui n'émet pas ou peu de CO2, qui est un véritable puits de

carbone de l'humanité notamment grâce à ses forêts et qui est déjà victime du dérèglement climatique, bénéficie de la solidarité internationale notamment par les pays émetteurs de CO2. De surcroît, une Afrique totalement électrifiée connaîtrait une vraie croissance, constante de plus de 10% pendant 20 ans et serait évidemment un relais de croissance pour l'économie mondiale et notamment pour l'économie européenne. J'ajoute que le continent dispose du plus grand potentiel d'énergies renouvelables au monde et ce dans toutes les formes de ces énergies. Passer de 25 à 100% se fera évidemment par les énergies renouvelables.

Propos recueillis par Florence Gabais

MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

DIMANCHE
29
NOVEMBRE
2015

РОСОТРУДНИЧЕСТВО
RUSSIAN FEDERATION OF THE PEOPLE'S DIPLOMACY

Санкт-Петербургский
Дом музыки

МИНИСТЕРСТВО КУЛЬТУРЫ
РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

AMBASSADE DE RUSSIE
CENTRE CULTUREL RUSSE À BRAZZAVILLE
MAISON DE MUSIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG
CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE
AMBASSADE DE MUSICAL MAESTRIA
LAURÉATS DES CONCOURS INTERNATIONAUX

ALEKSEÏ MOROZOV
FLÛTE

NIKOLAI SARATOVSKI
PIANO

**REINECKE, GAUBERT, SAINT-SAËNS, PIAZZOLLA,
CHOPIN, RAVEL, SCHUMAN, RACHMANINOFF, LISZT**

Directeur artistique de la Maison de musique de Saint-Petersbourg -
l'artiste du peuple de Russie **SERGEÏ ROLDOUNINE**

DÉBUT: 17.00 **ENTRÉE LIBRE**

Institut Français du Congo
Place de la République. Brazzaville. République du Congo
Tél.: (+242) 22-281-19-22
WWW.SPDM.RU **WWW.CCFBRAZZA.ORG**



COP21

Les peuples autochtones fortement touchés, selon l'Unesco

Fortement dépendants des cycles naturels et des évolutions de leur environnement, les peuples autochtones sont concernés, au premier chef, par les effets du changement climatique, a indiqué l'Unesco.

Pour mesurer l'étendue de l'impact du changement climatique sur ces populations et leur environnement, et voire comment renforcer leur résilience, l'Unesco tiendra une conférence, les 26 et 27 novembre, à Paris intitulée: « Temps, d'incertitude et résilience : conférence sur les peuples autochtones face aux changements climatiques ». Cette conférence qui sera ouverte par la sous-directrice générale de l'Unesco pour la science, Flavia Schlegel, la ministre française de l'Ecologie, Ségolène Royal, le Grand cacique du Brésil amazonien, Kayapo Raoni, et le Vice-ministre de Planification de la Bolivie, Diego Pacheco, va mesurer l'étendue de l'impact climatique sur les populations autochtones contribuant peu au changement climatique, et « en subissent les effets de manière disproportionnée ».

Experts, et représentants des peuples autochtones, présenteront des témoignages et des études de cas sur les défis climatiques et les actions à mener pour renforcer la résilience des communautés concernées. L'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers ou les sécheresses prolongées constituent des défis, mettant en jeu leur survie. Ce qui appelle la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, indique l'Unesco.

Estimées à plus de 350 millions de personnes, les communautés autochtones vivent dans des environnements à haut risque depuis la nuit des temps, tout en préservant la nature. Elles peuvent donc apporter une contribution capitale à l'action contre le changement climatique par l'adaptation et l'atténuation. Ce qui a été reconnu par le Giec et la CCNUCC au cours de ces dernières années.

Malgré cette reconnaissance, les craintes, les connaissances et les aspirations de ceux qui sont les plus touchés par les changements climatiques, sont encore tenus à l'écart des politiques climatiques globales et des processus décisionnels. À Paris, ces peuples vont aussi dire que le système REDD ne les avantagera pas, qu'il provoquera de nombreuses violations des droits des peuples, qu'il volera leur terre, provoquera des déplacements forcés, empêchera l'accès et mettra en péril les méthodes agricoles indigènes, détruira la diversité biologique et, provoquera des conflits sociaux.

« Grâce à ce système, les Etats et les négociants en carbone auront davantage de pouvoir sur nos forêts », pensent-ils. À la COP21 de les rassurer en prenant en compte leur requête.

Noël Ndong

Le changement climatique menace la santé mondiale

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le changement climatique représente la plus grande menace pour la santé dans le monde du 21^e siècle.

Le taux de prévalence de plusieurs maladies va empirer suite au changement climatique, à en croire l'OMS. Vagues de chaleur et autres phénomènes météorologiques extrêmes, flambées de maladies infectieuses comme le paludisme, la dengue et le choléra, effets de la malnutrition, etc sont autant de conséquences du changement climatique sur la santé. Bien plus, indique l'OMS, cancers, affections respiratoires et maladies cardiovasculaires sont dues à la pollution de l'environnement. Entre 2030 et 2050, le changement climatique devrait entraîner 250.000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur. En outre, selon l'OMS, les coûts globaux des dommages directs à la santé seront compris entre 2 et 4 milliards de dollars Usd. Par ailleurs, souligne l'organisation onusienne, le changement climatique causera une augmentation de 5 à 7% de la population à risque en Afrique : jeunes enfants, adultes âgés, sociétés traditionnelles, fermiers qui pratiquent l'agriculture vivrière, populations rurales, urbaines pauvres et du littoral.

Le manque d'infrastructure de santé sur le continent constitue un fardeau supplémentaire.

Un accord pour éviter les risques sur la santé

Pour l'organisation onusienne, les participants à la COP21 devraient conclure « l'accord le plus important du siècle dans le domaine de la santé, offrant l'occasion non seulement de freiner le changement climatique et ses conséquences, mais de promouvoir des mesures propres à apporter des améliorations considérables et immédiates pour la santé en réduisant les coûts que les systèmes de santé et les communautés doivent supporter. »

LOMS demande un accord sur le changement climatique propre à promouvoir des mesures énergiques et efficaces pour limiter ce phénomène et éviter les risques pour la santé dans le monde ; un meilleur financement de l'adaptation au changement climatique, y compris des mesures de santé publique visant à réduire les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux maladies

infectieuses, à la raréfaction de l'eau et à l'insécurité des approvisionnements alimentaires. « Des interventions de nature à la fois à freiner le changement climatique et à améliorer la santé, et notamment à réduire le nombre de décès par cancers, affections respiratoires et maladies cardiovasculaires imputables à la pollution atmosphérique qui dépasse actuellement 7 millions par an », indique l'organisation.

Changement climatique et santé en RDC

Dans un rapport intitulé « Liens entre environnement, changement climatique et pauvreté en RDC », le PNUD indique qu'en RDC, les études réalisées permettent d'estimer que la proportion des cas de maladies qui sont liées au mauvais état de l'environnement pourrait atteindre 80%. « En RDC, seuls 47% des ménages ont accès à de l'eau de boisson issue d'une source améliorée, ce qui est la cause de l'importance des maladies hydriques, telle que le choléra et la diarrhée, qui touche pour la plupart des enfants de moins de 5 ans. La pollution des cours d'eau, par exemple par l'utilisation de substances chimiques pour l'exploitation minière ou le déverse-

ment de déchets industriels, affecte ainsi directement les populations, particulièrement dans les zones urbaines et périurbaines avec un impact extrêmement important sur les populations qui s'abreuvent de ces eaux et se nourrissent des poissons y vivan », indique le rapport.

En outre, explique l'agence onusienne, la pollution de l'air extérieur ou intérieur génère des maladies respiratoires. « En RDC, particulièrement en milieu rural, l'usage du bois-énergie, qui représente 89% des combustibles employés par les ménages ruraux a des impacts graves sur la qualité de l'air intérieur et ainsi sur la santé, notamment sur les femmes qui sont particulièrement exposées à la fumée lorsqu'elles cuisinent », souligne le PNUD.

Pour l'OMS, il existe des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'obtenir parallèlement des résultats positifs pour la santé notamment en favorisant des sources d'énergie plus propres. L'organisation estime donc que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en élargissant le choix des transports, de l'alimentation et des énergies, peut entraîner une amélioration de la santé.

Patrick Ndongidi

HARRY ROSELMACK

« Nos produits sont élaborés à base d'ingrédients et de matières naturelles »

De star de la télévision à chef d'entreprise, il n'y a qu'un pas franchi par Harry Roselmack. Ce dernier a lancé sa marque de cosmétiques « Neoclaim » dont les produits sont destinés aux peaux noires et mates.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez lancé votre marque de cosmétiques Neoclaim. Quelle idée souhaitez-vous véhiculer et comment passe-t-on de star de la télévision à chef d'entreprise ?

Harry Roselmack : Le goût de la création, la volonté de faire ont toujours été présents chez moi. Un goût de la liberté ou au moins de l'indépendance, également. L'aventure de l'entreprise me correspond bien. Il fallait trouver le projet qui fasse sens économiquement et philosophiquement. L'aventure Neoclaim répond à ces deux critères. Sur le plan économique, le marché mondial de la cosmétique est gigantesque et en croissance, notamment dans les zones économiques dites émergentes : Afrique, Asie, Amérique du sud. Sur un plan plus franco-français l'idée, née avec Thibaut Perrin-Faivre, un grand spécialiste de la cosmétique, de créer une marque premium pour les peaux noires et mates, m'a séduit. Nous vivons en France dans l'illusion que nous sommes tous identiques. L'idée d'être unis tout en assumant nos différences est difficile. La République Française est fondée sur le principe de l'assimilation. Cela signifie que pour que je t'accepte, tu devras tout faire pour me ressembler, y compris en utilisant des produits de consommation qui ne règlent pas tes problématiques spécifiques ! Tordre le coup à cette



idée, et le faire par un biais non politique au possible, m'a plu. Le nouveau discours que porte cette marque est donc celui-ci : nous ne sommes pas tous les mêmes et cela rend le vivre-ensemble tellement plus enrichissant.

LDB. Comment votre marque se positionne-t-elle face à la concurrence sur le plan de la qualité et du prix ?

HR : L'essence de la marque est d'apporter un nouveau discours dans les cosmétiques, en montrant que depuis 100 ans, la cosmétique traite les peaux fines ce qui exclut 80% des peaux pigmentées qui sont aussi plus denses et demandent des réponses adaptées. Neo signifie nouveau et Claim discours. Sa philosophie n'est ni exclusive, ni communautaire. Il s'agit d'apporter à chacun des produits qui respectent la nature des peaux pigmentées quelles soient métissées, maghrébines, sud-est asiatique (Malaisie, Indonésie) et noires. Le prix n'est pas élitiste. Nous sommes sur un positionnement semi-sélectif avec des packagings exclusifs, dessinés par Kossi Aguessy, une référence du design brésilo-togolais. Mais nous restons accessibles tant du point de vue

de la distribution (Niwel Beauty Stores, Monop' Beauty, Pharmacies, sites internet pharmaceutiques et plus généralistes sur la beauté) que sur les prix appliqués.

LDB. Vos cosmétiques sont fabriqués à base d'ingrédients naturels, provenant soit d'un végétal soit d'un minéral. Pourquoi ce choix ? Peut-on dire que ce sont des produits « bio » ?

HR : Nos produits sont élaborés à base d'ingrédients et de matières naturelles végétales ou minérales tels l'huile de coton pour restaurer la barrière de la peau, l'extrait de framboise anti-oxydante, l'eau florale de rose purifiante ou encore un concentré de jeunes pousses de cresson et de soja pour réduire visiblement la pigmentation des tâches brunes. Toutefois, ces ingrédients sont potentialisés par la technologie afin d'obtenir des résultats plus poussés et une conservation plus longue.

LDB. En Afrique, vos produits ne sont disponibles physiquement qu'au Gabon. Commentez-vous les commercialiser dans d'autres pays du continent ?

HR : En effet jusqu'à ce jour les produits NEOCLAIM étaient disponibles uniquement au Gabon. Nous sommes actuellement en train de nous étendre au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Nigeria. Le marché africain est très important pour nous, toujours dans l'idée d'apporter à chacun des produits qui respectent la nature de sa peau et répondent à ses besoins. Cependant, nous souhaitons prendre le temps d'installer qualitativement la marque dans des points de vente

adaptés où nous pourrions offrir le meilleur service à nos clients.

LDB. Vous travaillez dans le secteur de la télévision depuis plusieurs années. Comment avez-vous capitalisé cette expérience pour optimiser la gestion de votre nouvelle marque ?

HR : Contrairement aux apparences, je ne fais pas un travail spécifique sur mon image. Etre soi-même est la meilleure des stratégies de communication. Nous souhaitons faire découvrir et faire adopter la marque en portant la réalité scientifique qui en a justifié la création et qui en démontre la pertinence. C'est notre meilleur atout dans cette phase de conquête du marché. Peut-être un jour, je l'espère car cela signifiera que nous avons gagné notre pari, nous ferons appel à des égéries féminines et masculines pour porter notre communication !

LDB. Après le monde des cosmétiques, comptez-vous entreprendre dans d'autres secteurs ? Quelles sont vos perspectives ?

HR : Je suis un homme de projets. J'en ai donc plusieurs autres dans d'autres secteurs, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication. J'en profite donc pour lancer un appel auprès de certains de vos lecteurs qui seraient susceptibles de pouvoir participer au financement de tels projets. Je suis en phase de levée de fonds et je serai ravi que le continent africain soit représenté dans notre tour de table. C'est le moment !

Propos recueillis par P.Nd.

G5 SAHEL

L'UE annonce sa contribution à la création d'une force militaire conjointe

N'Djamena, la capitale tchadienne a accueilli, les 19 & 20 novembre, le 2e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement du G5 du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie)

La sécurité et le développement étaient au centre de la rencontre, à laquelle prenaient part les présidents: Mahamadou Issoufou du Niger, Ibrahim Boubacar Keita (IBK) du Mali, Michel Kafando du Burkina Faso, le Mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat des pays du G5 du Sahel, et Idriss Deby Itno du Tchad. Création d'une force conjointe

A l'issue du sommet, les participants ont annoncé la création d'une force militaire conjointe, ainsi qu'un comité de défense et de sécurité et une plateforme de coopération en matière de sécurité. Ils ont reconnu que le développement, notamment l'emploi des jeunes, était une priorité pour lutter contre le terrorisme et l'émigration clandestine.

La réunion du comité de défense et de sécurité a examiné plusieurs projets notamment: un projet d'accord sur le fonctionnement et l'organisation de la plateforme de coopération en matière de sécurité, un projet de texte réglementaire du Collège sahélien de sécurité et un projet de création, à moyen terme, d'un Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce.

« Nous sommes tous Sahéliens, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes. Nous n'avons d'autre choix que d'unir nos efforts », a déclaré Idriss Deby Itno, qui succède à Mohamed Ould Abdel Aziz, à la présidence du G5.

Les dirigeants du G5 Sahel sont confortés, dans leur engagement, par les attentats du 13 novembre à Paris ayant fait 130 morts, et encore plus, après la prise d'otages à Bamako, soldée par 27 morts. « L'expansion, ces dernières années, du trafic illicite et la recrudescence des activités des groupes islamiques et de Boko Haram dans la région transfrontalière du Sahara-Sahel, la crise au

Mali, les changements politiques en Libye, ont constitué une menace sérieuse pour la stabilité de la région ainsi que la paix et la sécurité internationale », a déclaré un expert.

L'UE apporte 50 millions d'euros et promet 1 milliard (d' euros) pour la migration

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, disait : « vos défis sont nos défis. C'est seulement ensemble que nous pourrions les affronter ». Elle a appelé à une étroite coopération régionale. « Votre force contribue également à celle de l'Europe, de même qu'à la sécurité des deux régions ». Elle a annoncé une contribution de l'UE d'un montant de 50 millions d'euros pour appuyer la force multinationale conjointe dans la lutte contre Boko Haram, et le renforcement de la mission européenne au Niger, Eucap Sahel, à partir de 2016. Cette mission et celle au Mali vont proposer l'ouverture des formations aux forces de polices et gendarmeries des pays de la région.

Bruxelles va aussi mettre sur pied un nouveau fonds fiduciaire pour la migration, sécurité et développement d'un milliard d'euros, destiné à la région du Sahel, et l'organisation d'une réunion entre les ministres des affaires étrangères en format G5+5+5, avec des partenaires européens, maghrébins.

En deux semaines, le terrorisme a frappé l'Egypte, la Russie, la Syrie, la Turquie, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, la Libye, le Niger, la France et le Mali. La rencontre de N'djamena permet la mise en place des bases de mutualisation des efforts permettant à la plateforme sécuritaire commune qu'est le G5 de faire du concret.

Noël Ndong

DÉFENSE

Un rapport sur les 50 années d'opérations extérieures françaises fait état d'un bilan politique « globalement mitigé »

Deux députés de la Commission des Affaires étrangères, Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard, ont présenté un rapport d'information sur les Opex (Opérations extérieures). Ils décrivent et analysent « la diversité » et « la multiplicité » des interventions extérieures françaises, et rappellent les « 5 critères cumulatifs » qui doivent, selon eux, prévaloir lors de toute Opex.

A l'heure actuelle, 10 000 militaires français seraient déployés en opération extérieure (Opex), au Mali et dans la bande sahélo-saharienne, en Centrafrique et en Irak.

Au-delà de toutes les controverses qu'ont pu susciter ces engagements, c'est la conception des responsabilités internationales qui a pu pousser la France à intervenir en Afrique « quand ses intérêts n'étaient pas directement en jeu, en vertu d'accords de défense qui ont depuis été renégo-ciés », expliquent les deux rapporteurs.

Ces opérations ont permis d'éviter de grands drames tels que ceux qui se sont produits hors de la zone d'influence traditionnelle de la France : Angola, Mozambique, Sierra Leone, selon les auteurs du rapport.

Par ailleurs, ils notent que certaines opérations n'ont pas eu le résultat escompté, « ce qui a eu un retentissement négatif en termes politiques ». Ils citent l'opération Turquoise, « car elle intervenait après plusieurs années de soutien au pouvoir

en place qui en était l'auteur ». Ils estiment que les opérations de l'ONU en Somalie ont été un échec. En Libye, si l'intervention a permis, « dans un premier temps, de protéger les populations civiles, elle a involontairement fait naître de nouvelles menaces. Cela pourrait entamer notre crédit politique, car nous avons été leader dans cette opération », soulignent-ils.

A l'inverse, la France tirerait un bénéfice politique substantiel de son engagement dans la bande sahélo-saharienne, notamment auprès des Américains. Dans leur conclusion, ils estiment que le bilan politique de 50 années d'opérations extérieures françaises « globalement mitigé ». Ils expliquent que les Opex ont « fait naître un doute sur l'efficacité de la réponse militaire en situation de crise. Ce doute s'est installé dans les opinions publiques, en France et chez nos partenaires, et fragilise la légitimité des engagements extérieurs ».

Mais, ils sont opposés à tout « désengagement extérieur », compte tenu du contexte international, le terrorisme et l'essor des nouvelles technologies, la sécurité internationale et la défense du territoire national « qui se confondent de plus en plus ».

Ils invitent à réfléchir aux principes devant guider la politique d'engagement de la France. Au terme de ce chemin, les deux rapporteurs pensent que tout engagement extérieur armé de

la France doit respecter cinq critères essentiels, à savoir :

-une intervention militaire doit avoir un intérêt stratégique conforme à la doctrine énoncée dans le Livre blanc;

-elle doit avoir « un soutien large » de la communauté internationale et en particulier de l'Europe;

-les objectifs doivent être « clairs et réalistes »;

-une stratégie de sortie pérenne doit être élaborée en amont;

-les effets sur les populations civiles doivent être positifs.

Perçues et critiquées comme l'expression d'une simple défense de l'ancien « précarré », les Opex sont, en réalité, bien complexes. En Afrique, elles témoignent aussi de la qualité des liens qui unissent la France et l'Afrique, largement au-dessus l'histoire de la colonisation.

Entre le début des années 1960 et aujourd'hui, l'armée de terre française a déployé des troupes en Afrique de l'ouest, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique à travers plus d'une cinquantaine d'opérations, baptisées - Verveine, Lamantin etc. La première opération s'est déroulée au Gabon en février 1964. Aujourd'hui, les Opex sont des missions d'interposition, de sécurisation, d'évacuation de ressortissants, humanitaires, d'intervention, d'appui, de contre-insurrection. Si la France comptait 30 000 militaires en Afrique avant, ils étaient 10 000 en 1990, et 6596 en en 2014.

N.Nd.

NECROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Jean Roger Kitina, Rufine Kandza-Kitina, Anastasie Bant-simba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère cadet et enfant, Brice Marcel N'landou survenu le

samedi 21 novembre 2015 à l'hôpital de Makélékélé des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana Texaco-tsiémé (Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée très prochainement.

La direction générale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble de son personnel, le décès de Fernand Eynet Cou, agent SNPC à la DGAFC. Décès survenu le 23 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 1688, rue Albert Mampiri Batignoles.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2015

La Direction Générale



Denis Mbomo, les enfants : Stanislas Okassou, Paule Vianne Mouelé, Fiston Eborandoko, Thiti Françoise Eborandoko, Guy Olala, Teddy Olala, Hortense Obambi et Stella Obambi informent les parents, amis et connaissances, particulièrement des villages Oyoué I, II et III dans le district de Makoua le décès de leur fille, sœur et cousine nommée Claude Bertille Semellé Eborandoko survenu le 19 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n° 104 de la rue Mon Pays à Talangai Brazzaville. Référence : arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

TOURISME

Le Rapport de la stratégie phase II validé

C'est à l'issue du séminaire atelier de validation du rapport de la phase II du projet d'élaboration de la stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme, tenu récemment à la résidence Elonda de Kintélé que ce rapport a été approuvé.

Après une série de travaux en ateliers qui a duré deux jours, les participants à ce séminaire ont formulé les recommandations et les contributions pour la mise en œuvre de deux documents à savoir : le document de politique touristique et celui de la stratégie de développement touristique.

A cet effet, plusieurs points ont été débattus notamment, appui institutionnel et réglementaire ; aménagement des sites et transports hors aériens ; statistiques et formation, transports aériens et montage, promotion des produits. Après les plnières consacrées à la présentation de ces documents, les participants se sont répartis en quatre ateliers pour l'examen des fiches d'actions.

S'agissant de l'atelier 1, les séminaristes ont examiné douze fiches d'actions relatives à l'appui institutionnel et réglementaire. Ces douze fiches ont été retenues avec amendement, ces amendements ont porté essentiellement sur le réajustement de certaines actions. Pour ce qui est de l'atelier 2, dix-sept fiches d'actions liées à l'aménagement des sites et transports hors aériens ont été abordées au cours de laquelle des amendements de fond et de forme ont été formulés pour une meilleure lecture et opérationnalisation de l'office de promotion de l'industrie touristique. Pour l'atelier 3, axé sur l'examen de treize fiches, celui-ci a donné lieu à la validation de toutes ces actions qui portent sur deux thématiques : « statistiques » et « formation ». Ce troisième atelier a en outre recommandé dans le cadre de la mise en place d'une plateforme interinstitutionnelle sur les statistiques du tourisme, d'associer la direction générale de l'économie dans les entités qui produisent les informations de base sur le tourisme. Et enfin l'atelier 4, a formulé neuf fiches d'actions liées à deux thématiques : « transports aériens » ; « montage et promotion des produits ». Les participants à cet atelier ont apporté des amendements de forme et de fond jugés utiles pour l'implémentation des actions retenues, suivis de quelques recommandations et contributions. Pour sa part, Shanzhong Zhu, directeur exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme a souligné que la mise en œuvre de la stratégie et du plan directeur en élaboration contribuera à favoriser l'essor d'une industrie touristique performance, capable d'offrir aux touristes des installations et services de qualité et aux communautés locales des opportunités de créations d'emploi afin de contribuer directement à la réduction de la pauvreté.

Il a exprimé ses remerciements au PNUD pour la collaboration et la confiance qui leur ont été accordées enfin d'aider le Congo dans l'élaboration de sa politique touristique, de sa stratégie et de son plan directeur de développement durable du tourisme. Shanzhong Zhu a par ailleurs souhaité poursuivre cette coopération tripartite dans la mise en œuvre du plan directeur et des différentes recommandations.

Clôture ce séminaire atelier, Léonard Niéré, directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement a remercié les séminaristes pour leurs participation aux travaux et a salué l'esprit d'abnégation dont ils ont fait montre afin d'atteindre les objectifs fixés. Il a réitéré à l'ensemble des partenaires impliqués toute sa reconnaissance pour le soutien qu'ils n'ont cessé d'apporter dans la mise en œuvre du projet et, a rassuré tous les partenaires, parties prenantes au projet, que les recommandations et contributions formulées seront prises en compte dans la rédaction finale desdits documents. Ce séminaire atelier qui a connu la participation des représentants de plusieurs institutions de la République, particulièrement le sénat et l'Assemblée Nationale a été organisé par le ministère du Tourisme et de l'environnement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Il avait comme objectif : l'examen et la validation des axes stratégiques et du programme d'actions formulés par l'équipe du projet.

Rosalie Bindika

HANDBALL

Le programme des rencontres du Congo à la CAN 2016 dévoilé

La Confédération africaine de handball a publié le calendrier de la 22e Coupe d'Afrique des nations version masculine qui se jouera du 21 au 30 janvier 2016 en Egypte.

Les Diables rouges du Congo disputeront leur premier match le 21 janvier face aux Léopards de la République démocratique du Congo. Le 22 janvier, ils affronteront le Kenya avant d'en découdre avec l'Angola le 23 janvier. Le 25 janvier, le Congo jouera contre la Tunisie puis il finira la phase de poules en affrontant la Libye le 26 janvier.

Signalons que seules les quatre premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour les quarts de finales. Le Congo est logé dans le groupe B avec la Tunisie, l'Angola, la Libye, la RDC et le Kenya. Le groupe A est composé de l'Algérie, de l'Egypte, du Cameroun, du Nigeria, du Gabon et du Maroc.

Des sanctions à la Fécohand

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a rendu une décision dans laquelle, le président de la Fécohand suspend jusqu'à nouvel ordre Keita Victor Itoua pour insubordination et usurpation du pouvoir.

Henri Joseph Parra a aussi prononcé des sanctions avec interdiction de pratiquer toutes les activités de handball sur l'ensemble du territoire national contre cinq joueurs notamment Kevin Nkounkou de Caïman, Goldhy Mvoukani de l'AS Cheminots, Bodrick Eyanga de Patronage de Pointe-Noire, Staël Mahoukou de l'ASB et Tibhot Kashala de l'Etoile du Congo.

La Fécohand annonce, par ailleurs, que la session ordinaire du conseil fédéral exercice 2014 initialement prévue à Pointe-Noire est convoquée dans la période allant du 12 au 13 décembre. Elle ne se tiendra plus à Pointe-Noire mais à Brazzaville. « Les dispositions pratiques de la tenue de cette activité seront communiquées ultérieurement », a indiqué Henri Joseph Parra dans la décision n°45 publiée le 21 novembre.

James Golden Eloué

TOURISME

Manuel Valls évoque les conséquences des attentats de Paris sur le secteur touristique

Le Premier ministre français, Manuel Valls a indiqué, le 23 novembre devant la presse au Quai d'Orsay, à l'issue d'une réunion avec les acteurs du tourisme que ce secteur a pris un sérieux coup.

Il a reconnu « des reports et des annulations de réservations la semaine dernière en France » à la suite des attentats du 13 novembre à Paris et en Seine-Saint-Denis. Le Premier ministre s'exprimait sur les conséquences immédiates des derniers attentats sur les marchés internationaux, des actions à conduire à court terme, notamment en termes de communication vis-à-vis des touristes étrangers, en lien avec le réseau diplomatique.

Plutôt rassurant, Manuel Valls a déclaré qu'« il faut ni être irresponsable, ni alarmiste », c'est-à-dire pas d'« inquiétude excessive sur les conséquences économiques à moyen terme ». Il a rappelé que des mesures de sécurité avaient été renforcées pour accueillir les touristes en toute sécurité. « Notre premier message, c'est de rassurer sur la sécurité des touristes qui visitent la France, qu'ils soient nationaux ou étrangers », a-t-il dit.

Le président François Hollande a annoncé, la semaine dernière, la création de 5000 postes supplémentaires dans la police et la gendarmerie, ces deux prochaines années, pour renforcer la sécurité, de 2.500 à la justice, 1.000 dans les douanes et une stabilisation des effectifs de l'armée jusqu'en 2019.

Les réservations de vols à Paris ont reculé de 27% par rapport à la même semaine de 2014, selon les spécialistes du secteur. Une chute qui serait plus visible pour des personnes rendant visite à des proches, mais un maintien dans la catégorie tourisme d'affaires. Le tourisme français et les restaurants sont les premiers secteurs économiques à être touchés par les attentats. Les restaurants parisiens affichent un recul de leur chiffre d'affaires d'au moins 33%.

Le commerce est lui aussi atteint. D'après la Chambre de commerce de Paris, les grands magasins du boulevard Haussmann, Printemps et Galerie Lafayette ont vu leurs fréquentations diminuer de 30 à 50%. Selon le syndicat des producteurs, les ventes des billets de concerts ont aussi connu une baisse de 80% pour ceux de Paris. Première destination touristique au monde, Paris



Le Premier ministre français, Manuel Valls et sa région reçoivent 46 millions de visiteurs par an.

Personne ne sait si les dernières mesures prises ont eu des conséquences sur la délivrance des visas aux personnes en provenance de l'Afrique subsaharienne.

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux français de l'étranger, Matthias Felk ont été mobilisés, en vue de limiter l'impact et de promouvoir la destination France.

Noël Ndong

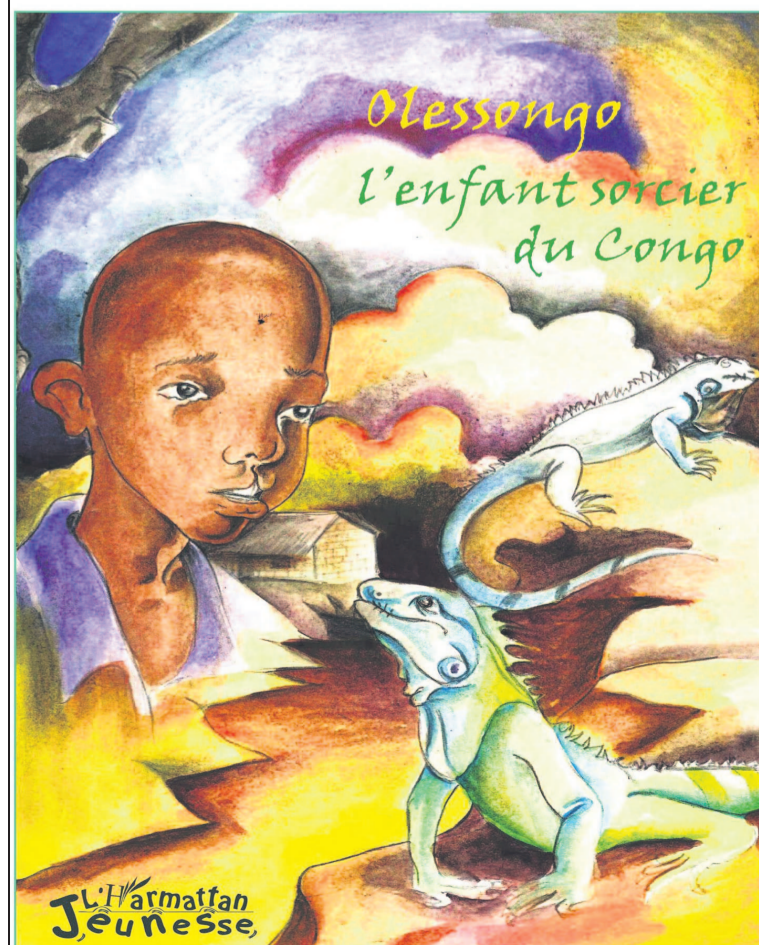
PARUTION

L'ouvrage « Olessongo, l'enfant sorcier du Congo » dans les rayons de l'harmattan

Publié au mois d'octobre 2015 chez l'harmattan jeunesse, Marie-Françoise Moulady Ibovi relate dans son ouvrage de 110 pages, la vie d'un jeune adolescent qui est méprisé du village.

Il s'agit d'Olessongo, un jeune garçon de neuf ans, souffrant d'une différence dans son propre village. Les enfants et les adultes se moquent de lui, sauf sa sœur, sa mère et Oko, son seul ami.

Marie-Françoise Moulady Ibovi



Un jour, le jeune Olessongo est accusé d'être le responsable de la disparition du bétail dans le village. Il est emmené chez le pasteur afin qu'une solution soit trouvée. Étonné par des inculpations, non fondées, des villageois et du complot du pasteur qui l'accuse de sorcellerie et veut le sacrifier, Olessongo est sans défense. Pourrait-il prouver son innocence face à ces personnes qui le détestent autant ? Et quel sera alors son sort ? À lire.

Marie-Françoise Moulady Ibovi est originaire du Congo-Brazzaville, elle réside entre la France et le Congo. Son premier livre Rue des histoires a reçu le Grand Prix des Arts et des Lettres 2012 de la République du Congo. L'écrivaine a publié en 2013, une pièce de théâtre L'imprudence qui a été jouée au festival kimoko par la compagnie Zacharie Théâtre à l'Institut Français de Brazzaville et au festival Mantsina sur scène. La même pièce a été également jouée en 2014 à l'institut français de Pointe-Noire et puis elle a publié, la même année, son troisième livre intitulé: Les z expressions cocasses.

Signalons que Olessongo, l'enfant sorcier du Congo est un livre pour enfant, dont l'illustration a été réalisée par Jussie Nsana Banimba, bédiste, artiste plasticienne de nationalité congolaise.

Rosalie Bindika

CONVOCAION DU DIALOGUE

Plus qu'une question de jours

Le suspense longtemps entretenu autour de la convocation du dialogue national ainsi que du choix du facilitateur pourrait être levé cette semaine.

C'est ce que révèlent des indiscrétions recueillies en haut lieu. En tout cas, entend-on dire, novembre ne passera pas sans que le chef de l'État ne signe l'ordonnance présidentielle convoquant ces assises. La dernière pièce du puzzle qui fait encore défaut, c'est sans doute la décision du secrétaire général des Nations unies quant au choix du facilitateur. Ceci n'est plus qu'une question de jours, apprend-on. Présidant tout dernièrement un conseil des ministres extraordinaire, Joseph Kabila a instruit les membres du gouvernement à s'impliquer individuellement et collectivement dans la mise en œuvre du dialogue qui aurait pour objectifs la paix, la stabilité et la poursuite harmonieuse et apaisée du cycle électoral.

Entre-temps, au niveau d'états-majors des partis politiques, tant de l'opposition que de la majorité, la veillee d'armes est, d'ores et déjà, observée. L'activisme affiché des pro-dialogue est prémonitoire à la convocation imminente de ces assises, surtout que le dernier verrou que constituait l'arbitrage international conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba posé comme préalable à toute participation par l'UDPS et alliés a finalement sauté. Dans les milieux de la majorité présidentielle, on attend plus qu'une date soit fixée pour l'inauguration des travaux. Au cours d'une entrevue le 24 novembre avec Aubin Minaku en sa qualité de secrétaire exécutif de la plateforme présidentielle, les membres du bureau politique ont appris que le chef de l'État pourrait s'adresser incessamment à l'ensemble de la communauté nationale pour fixer les esprits sur les détails organisationnels de ce forum. Avant la fin du mois de novembre,



Joseph Kabila recevant les évêques catholiques

il est clair que les Congolais vont se retrouver pour la énième fois autour d'une table pour discuter, cette fois-ci, sur la sécurisation, le financement et le chronogramme des élections de sorte à baliser la voie pour la tenue des scrupuleux.

Une rencontre de la dernière chance susceptible de mettre un terme à la crise sociopolitique de l'heure marquée par l'anachronisme du calendrier électoral à reformuler. Cependant, la problématique du délai du mandat présidentiel censé consti-

tutionnellement prendre fin en 2016 a toutes les chances de hanter les esprits avec, en toile de fond, la controverse programmée sur la gestion de cette donne qui dissimulerait, selon une certaine opposition, le spectre du glissement.

Alain Diasso

FORUM NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des ONG restent favorables au dialogue

Pour ces organisations, le dialogue étant perçu comme une vertu en démocratie, sa tenue ne doit constituer ni un préalable ni un obstacle à l'organisation des élections de 2016 dans les délais constitutionnels.

Le Forum national de la société civile, tenu du 23 au 24 novembre au centre Lindonge à Kinshasa, a accouché des recommandations regroupées en quatre grands axes. Il s'agit premièrement de la protection des droits et libertés des citoyens, notamment les libertés d'opinion, d'expression, d'association ainsi que le droit de manifester publiquement et pacifiquement, de la sécurité des journalistes, défenseurs des droits de l'Homme et leaders d'opinion, de la sécurité du processus électoral et le dialogue politique ainsi que du rôle de la Cour constitutionnelle.

Dans le premier axe, les participants à ces travaux ont notamment appelé le gouvernement à respecter et faire respecter la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques et sanctionner les dédoublements des partis politiques qui constituent une source des violences et troubles de l'ordre public dans plusieurs provinces. Ils attendent également du gouvernement de collaborer avec les partis politiques et organisations de la société civile légalement établis, afin de faciliter l'éducation civique de la population et l'encadrement de leurs activités, notamment les manifestations publiques, et de mettre fin aux abus des services de sécurité et faire sanctionner



Lecture de la déclaration finale du forum, par Rostin Manketa, de la VSV/Photo Adiac

leurs responsables qui ne respectent pas les règles de la procédure.

Libération des prisonniers politiques et d'opinion

Les quarante-cinq organisations qui ont participé à ces assises sont également convenues à appeler à la libération des prisonniers politiques et d'opinion dont les leaders du mouvement Filimbi, Yves Makwambala et Fred Bauma, du dirigeant de la Synergie Congo culture et développement, Christopher Ngoy Mutamba, de Paul Kikukama, du dirigeant de l'association Lwanzo Iwa Mikuba et député honoraire Vano Kiboko, du président du Scode, le bâtonnier Jean-Claude Muyambo Kyassa, d'Ernest Kyaviro du RCD/KML, du président de la DC, le député Eugène Dionni Ndongala, du journaliste Daniel Safu, etc. Ces ONG

ont également plaidé pour la levée de la mesure de fermeture des chaînes de radio et télévisions sur l'étendue du territoire national. Ils ont notamment cité la Radiotélévision Jua, Canal Kin TV, Canal Futur, RLTV.

Les élections dans les délais

Réaffirmant leur attachement à la Constitution et aux lois de la République, les participants à ce forum ont exigé du gouvernement et autres institutions du pays d'en faire autant. C'est dans cette optique qu'ils ont demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le processus électoral. Parlant, en effet, du dialogue annoncé par le chef de l'État, les participants à ces assises de Kinshasa ont admis que le dialogue est une vertu en démocratie. Mais, de leur avis, sa tenue de devrait pas constituer ni

un préalable ni un obstacle pour l'organisation des élections prévues pour 2016 dans les délais constitutionnels. Aussi ont-ils demandé à la Ceni de réactiver les cadres de concertation Ceni-gouvernement-Partis politiques, Ceni-société civile et Ceni-partenaires à l'appui du processus électoral.

Instaurer un véritable État de droit

Le Forum a dit apprécier la mise sur pied de la Cour constitutionnelle, avec mandat de consolider l'État de droit. Mais il a noté le rôle négatif joué par cette institution de la République à travers son arrêt rendu à la suite de saisine de la Ceni, en dépit du fait que celle-ci n'est pas qualifiée juridiquement pour la saisir. « Elle a fait preuve de manque d'indépendance et a violé la Constitution et les lois en ce qui concerne ses compétences

», ont souligné les participants à ces assises, rappelant cette cour à l'obligation légale de défendre et de protéger la Constitution.

Pour les participants à ce forum, qui se sont dits préoccupés par la nomination des commissaires spéciaux et des commissaires spéciaux adjoints en violation de la Constitution, consacrant ainsi un système de gestion du pays fortement centralisé, c'est l'arrêt décrié de la Cour constitutionnelle qui a servi de base illégale à la nomination, par le gouvernement, de ces commissaires spéciaux et des commissaires spéciaux adjoints, en violation des dispositions de la Constitution qui garantissent des prérogatives aux gouvernements et assemblées provinciaux. Cependant, ils ont demandé à la Cour constitutionnelle de respecter la Constitution et les lois de la République, en vue de rassurer l'opinion qu'elle pourra assumer convenablement ses missions pendant le processus électoral. Il est rappelé que ce forum avait pour mission d'analyser les questions d'actualité liées au processus électoral et à la consolidation de l'État de droit en RDC. Après avoir entendu la Ceni sur l'état des lieux du processus électoral et le point de vue de l'UDPS sur la nécessité et les chances d'aboutissement d'un dialogue, les participants ont, de leur part, relevé l'augmentation de la restriction des libertés publiques et des arrestations et détentions arbitraires.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Le Dr Félix Kabange Numbi inaugure un centre de santé moderne dans le territoire de Kenge

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a entamé une visite dans les différentes provinces de la RDC dans le cadre du programme gouvernemental d'équipement des structures sanitaires (PESS).

Après la province du Maniema, le ministre de la Santé visite présentement les deux provinces de l'ex-Bandundu, à savoir le Kwango et le Kwilu. Dans ces deux provinces, le Dr Félix Kabange Numbi a non seulement visité des hôpitaux mais aussi procédé à la pose de la première pierre de construction des centres de santé dans les différents territoires des provinces de Kwilu et Kwango. Il a également remis des médicaments aux différentes structures de santé pour assurer une bonne prise en charge des malades.

À Makiala dans le territoire de Kenge dans la province du Kwango, le Dr Félix Kabange Numbi a inauguré le tout nouveau centre de santé moderne. Ce centre répondant aux normes internationales fait la joie des habitants de Kenge qui peuvent être soignés aujourd'hui dans des bonnes conditions alors qu'avant il y avait sur place un petit centre en hutte loin d'assurer une bonne prise en charge des malades. Sur place, après inauguration, le ministre de la Santé publique a instruit les autorités sanitaires du territoire de Kenge que l'ancien centre en hutte ne soit plus utilisé.

Ayant une grande capacité d'accueil, le nouveau centre de santé comprend un laboratoire, une salle d'observation, la salle des accouchées, la pharmacie. Il comprend aussi les bureaux, la salle de travail, la salle de consultation, une salle du système solaire pour le courant sans oublier les annexes pour les différentes commodités. Toujours à Kenge, le Dr Félix Kabange Numbi a visité l'hôpital général de référence de cette entité. Il s'est rendu tour à tour à la pédiatrie. Ici, il a été interpellé par l'état de santé d'une enfant souffrant d'un paludisme grave pour lequel il a exigé des examens approfondis. Il a aussi visité la salle de travail où il s'est rendu compte de l'usage fait du matériel du programme d'équipements de structures de santé.

L'antenne locale du Programme élargi de vaccination (PEV) n'a pas été oubliée. Le ministre de la Santé publique l'a aussi visité. Pour une bonne conservation du vaccin, le Dr Félix Kabange Numbi a fait des remarques constructives au personnel du PEV, lesquelles remarques qu'ils ont du reste prises en compte.

Le Dr Félix Kabange Numbi a aussi participé à la réunion sur la situation épidémiologique de la province du Kwango au cours de laquelle il a interpellé la conscience de tous sur la nécessité de la vigilance car jusqu'à preuve du contraire, fait-il sa-



Le centre de santé moderne construit dans le cadre du Pess

voir, les informations traitées ne permettent pas d'affirmer que le Kwango connaît une épidémie de fièvre typhoïde. Après cette réunion, le ministre de la Santé publique a procédé à la remise des médicaments pour l'hôpital général de référence de Kenge et pour toutes les prisons de la province de Kwango.

Dans la province du Kwango, outre le territoire de Kenge, le ministre de la Santé publique s'est rendu dans les cités de Wamba, Kasongolunda. Dans la cité de Makiala, le ministre de la Santé publique a inauguré un centre de santé moderne en remplacement d'un vieux centre en hutte qui n'avait que quatre pièces et dépourvu de matériel.

L'actuel centre de santé qui a une grande capacité d'accueil est doté d'un laboratoire, d'une salle d'observation, d'une salle des accouchées et d'une pharmacie. Il comprend aussi les bureaux, la salle de travail, une salle de consultation, une salle du système solaire pour le courant sans oublier les annexes pour les différentes commodités.

Après la province de Kwango, le Dr Félix Kabange à la tête d'une forte délégation s'est rendu dans la province du Kwilu. Ici aussi, son séjour n'a pas été de tout repos. Il a visité notamment certains centres de santé vu que son emploi du temps était très chargé. C'est ainsi qu'il a visité les cités Masimanimba, Mosango, Kikwit.

Dans le territoire d'Idiofa toujours à Kwilu, il a visité les villages de Kanga, Bwaleng, Mikungu et les cités d'Idiofa centre et de Yassa. Les différents villages des territoires de Gungu et de Feshi ont été aussi visités par le ministre de la Santé publique. Des inaugurations des centres de santé et des poses de premières pierres de construction ont été faites par le ministre de la Santé dans les deux provinces de l'ex-Bandundu dans le cadre du programme d'équipement des structures de santé. Ces réalisations dans le secteur de la santé saluées par les habitants de Kwango et Kwilu les ont poussés à renouveler leur confiance au chef de l'État.

Aline Nzuzi

La RDC dotée bientôt d'un dispositif de coordination de lutte antitabac

À l'instar d'autres pays du monde, la RDC a adhéré à la convention cadre de l'OMS de lutte antitabac (CCLAT). Pour ce faire, le pays est appelé à mettre en place des mécanismes et autres stratégies pour faire appliquer cette convention.

Les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le tabac réfléchissent sur la question au cours d'un atelier appuyé par l'OMS pour mettre en place un dispositif de coordination de lutte contre le tabagisme conformément à l'article 5 de la CCLAT. «Le renforcement de la coordination multisectorielle pour la lutte antitabac dont l'atelier a débuté aujourd'hui, et l'examen du projet de plan stratégique prévu du 27 au 28 novembre 2015 permettront à la RDC de mettre en place un dispositif de coordination et de doter le pays d'un outil de plaidoyer pour une mobilisation accrue des ressources en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la lutte contre le tabac en RDC», a déclaré le Dr Bakary Sambou, chargé du Bureau de l'OMS en République démocratique du Congo (RDC) lors de l'ouverture de cette réunion. Le Dr Bakary Sambou a, par ail-



Le Dr Bakary de l'OMS et le directeur du PNCLT, Rigobert Mbuyu

leurs, réitéré l'engagement de l'OMS « à appuyer les initiatives du gouvernement de la RDC et de ses partenaires pour une action commune et concertée en vue d'accélérer davantage la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ». Il a en outre appelé les autorités de la RDC à « se doter d'une loi antitabac conforme à la CCLAT, d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre le tabagisme et de disposer des ressources humaines bien formées en vue de faire face à l'action agressive de l'industrie du tabac ». De son côté, le directeur du Programme national de lutte contre la toxicomanie

(PNCLT), Mbuyu Muteba, a reconnu qu'il est vrai que l'industrie du tabac peut créer de l'emploi. Mais, fait-il remarquer, son action est criminelle car elle manipule les gens à continuer à fumer ou encore les encourage à la vente illicite des produits du tabac.

En réalité, indique Mbuyu Muteba, cette industrie est productrice des graves maladies non transmissibles et de la mort au sein de la société. Selon lui, « seul un mécanisme élargi de coordination multisectorielle renforcée de la lutte antitabac pourrait nous aider à relever les défis et mettre pleinement en œuvre la CCLAT de l'OMS ».

A.Nz.

ÉNIÈME REcul DE LA CROISSANCE

La conjoncture économique s'assombrit

Selon les projections officielles actualisées, la RDC devrait terminer l'année 2015 avec un taux de 7,7%. Initialement, l'on prévoyait une fin d'année avec une croissance à deux chiffres mais il a fallu une baisse généralisée des cours internationaux des matières premières depuis le début de l'année pour contraindre le pays à revoir à la baisse ses prétentions. Cette baisse est le résultat de la décélération de la production dans le secteur minier à la suite de la morosité de l'économie mondiale.

Quoique la stabilité macroéconomique soit maintenue, les analystes projettent une situation moins confortable pour les dirigeants congolais qui espéraient atteindre les deux chiffres en 2015. Malgré tout, ceux-ci se félicitent de terminer l'année avec un taux de croissance économique supérieur à la moyenne africaine située à 5,8%. Mais la situation reste très délicate. Pour s'en convaincre, il y a eu au moins trois annonces de révision à la baisse au courant de cette année 2015. En effet, après avoir tablé sur un taux initial de 10,3% en 2015, les autorités compétentes ont été

contraintes de baisser leurs prévisions à deux reprises, en août et juin derniers. Leurs prévisions sont passées successivement de 10,3% à 9,5% et enfin 8,4%. Officiellement, il s'agit d'un recul de 1,8% par rapport à la croissance réalisée par le pays en 2014. Cette nouvelle baisse à 7,7% suffit à témoigner d'un vrai malaise qui s'empare de l'économie nationale. Cependant, à son tour, la RDC, l'un des pays producteurs de la région Afrique, subit de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale. Depuis septembre 2015, un de ses grands partenaires, le suisse Glencore, a décidé d'ailleurs de suspendre sa production dans l'un des plus importants gisements situés dans l'ex-Katanga, provoquant la colère des autorités congolaises. À l'instar de la Zambie, les cours des minerais occupent un poids important dans la croissance économique de la RDC. Tirant toutes les conséquences du danger, le gouvernement à travers ses différents ministères techniques devront approfondir la question et proposer des réponses possibles.

Laurent Essolomwa

ALIMENTATION ET SANTE

En quoi consiste le régime macrobiotique ?

Le régime macrobiotique est un régime alimentaire mais aussi une pensée philosophique qui vient d'Extrême-Orient.

La macrobiotique a été établie par un Japonais au siècle dernier. Elle consiste en fait à adopter une alimentation proche de celle suivie par les moines bouddhistes zen. Elle prône un régime alimentaire à base de céréales et de légumes obtenus dans des conditions « naturelles » et consommés le plus directement possible. Ce système repose sur une conception énergétique de l'univers avec deux pôles inverses et complémentaires : le yin et le yang. Il faut préciser que le yin et le yang sont des mots venant de la pensée taoïste chinoise, en fait des forces cosmologiques indissociables dont le premier se manifeste surtout par la passivité et le second surtout par le mouvement.

La classification des aliments se fait du plus yang au plus yin et cette alimentation doit permettre d'équilibrer le climat. Ainsi, dans le cas des pays froids, les plantes yin équilibrent le chaud de l'été et les plantes yang le froid de l'hiver.

Quels sont les aliments du régime macrobiotique ?

Le régime macrobiotique idéal prône la consommation exclusive des céréales, mais le poisson est toléré en petites quantités. Il existe une graduation dans l'exigence du régime en fonction du degré atteint par l'adepte. La consommation des céréales et plus particulièrement du riz est fortement conseillée. Le souhait ardent des macrobiotes serait même que le riz compose exclusivement la totalité du régime. En règle générale, le régime standard comporte 50 à 60 % de céréales complètes, 20 à 30 % de légumes le plus souvent cuits, 10 à 15 % de légumineuses et d'algues et 5 % de soupe « miso » constituée de pâte de soja et d'orge.

La viande n'est pas systématiquement écartée mais elle est souvent exclue quand on veut respecter les concepts de la macrobiotique.

Le sucre et tous les produits sucrés sont considérés comme nuisibles et donc écartés du régime.

La plupart des fruits sont interdits car ils ne doivent provenir que de la zone climatique dans laquelle vit l'adepte. Les macrobiotes consomment peu de fruits et de préférence cuits. Toutes les boissons excitantes comme le thé, le café, le vin et même la menthe sont déconseillées.

Les fritures représentent des modes de cuisson fortement utilisés car elles permettent de rendre yang les légumes qui sont généralement yin.

Quels sont les avantages et inconvénients de ce régime ?

Les avantages consistent en ce que l'apport minéral est élevé pratiquement en ce qui concerne tous les minéraux en dehors du fer.

Les inconvénients sont que l'apport en acides aminés, donc en protéines, peut être qualitativement déficient. Par ailleurs, le fer dont la forme la mieux absorbée est celle apportée par la viande, peut être insuffisant. On observe aussi un déficit en vitamine B12 (cobalamine) dont on connaît le rôle antianémique dans l'organisme.

Souvent très pauvres en produits laitiers, en viandes, en poissons, en fruits et légumes crus, le régime entraîne un risque de déficiences en calcium, en fer, en zinc, en certaines vitamines notamment la vitamine C (acide ascorbique) et la B12, en certains acides aminés et même une insuffisance d'apport énergétique pour les régimes les plus stricts.

Par Ange KOUNKOU, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

Six malfaiteurs présentés à la presse

Quelques jours seulement après le lancement officiel par la force publique de l'opération « Araignée II » destinée au renforcement de la sécurisation de la ville, six présumés coupables âgés entre 16 et 25 ans, viennent d'être arrêtés par la police au quartier Culotte situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou avec de divers armes blanches.



Les présumés coupables

Selon les services départementaux de la police, l'interpellation de ces hors-la-loi permettra à ceux-ci de dénoncer les éventuels réseaux de délinquances auxquels ils appartiendraient. « Ces bandits sont organisés en une sorte de transhumance de violence à travers quelques secteurs des quartiers qu'ils agissent causant au passage des coups et blessures graves aux nombreux populations victimes » indiquent les services de polices.

En effet pour ces services, parmi ces auteurs de trouble, le plus âgé serait Rodrigue Manika, 25 ans, réputé pour ses actes criminels et de vols par les habitants de son quartier. Le groupe était appréhendé avec des armes blanches notamment les machettes, bouteilles cassables, du chanvre, des gourdins, et des couteaux.

Interrogés par la presse sur les faits qui leur sont reprochés, les présumés coupables n'ont pas souhaité répondre aux questions des journalistes.

Rappelons que l'opération de sécurisation de la ville de Pointe-Noire, « Araignée II » a été lancée depuis le 21 novembre dernier. Celle-ci est exécutée par l'ensemble du personnel de la force publique du département de Pointe-Noire et du Kouilou. Elle est coordonnée par les colonels Serge Pepin Itoua-Poto et Placide Ngombé respectivement directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire et commandant de la région de la gendarmerie de ces mêmes départements.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONFÉRENCE-DÉBAT

Les Ponténégrins sensibilisés à la démocratie et citoyenneté

Tenue le 25 novembre dans la salle Sueco, cette rencontre a connu la présence de Fructueux Boutsana et Jean Claude Mouviyoi, respectivement secrétaire général du département de la ville océane et délégué du haut commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, coordonnateur du projet Appui à la promotion de la culture de la démocratie et de la citoyenneté.

Les retrouvailles ont été co-organisées par le Haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). En effet, deux principaux thèmes ont été abordés au cours de la rencontre, à savoir « La démocratie » par Guy Mebiana, maître assistant à l'École normale de l'administration et de la magistrature ainsi que « L'État de droit et la citoyenneté » par NGouilou Mpemba Ya Moussoungou Victor, maître assistant à l'université Marien-Ngouabi. Indiquant ainsi le principal ob-



Une vue des participants à la conférence

jectif de cette conférence, Jean Claude Mouviyoi a signifié que ce projet a pour objectif d'éduquer et sensibiliser les populations afin que ces derniers participent nombreux aux processus électoraux dans le respect des lois et textes en vigueur.

Ouvrant ainsi les travaux, Fructueux Boutsana a affirmé que

pour vivre en toute responsabilité dans un État de droit comme le Congo, chaque citoyen a le devoir de comprendre les valeurs et les principes de la démocratie au travers des activités d'éducation et de sensibilisation afin de les exalter. « La démocratie appelle, en effet, un type de comportement, une qualité

des citoyens induits des valeurs et principes cardinaux », a-t-il déclaré.

Plusieurs responsables politiques, religieux et de la société civile des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont participé à cette cérémonie. En mars 2015, le Haut commissariat à l'Instruction civique et à l'Éducation morale a

signé avec le Pnud un partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du projet Appui à la promotion de la démocratie et à la citoyenneté. En plus de Pointe-Noire, ces types de conférence ont été tenues précédemment dans d'autres localités comme Brazzaville, Kinkala et Owando.

Séverin Ibara

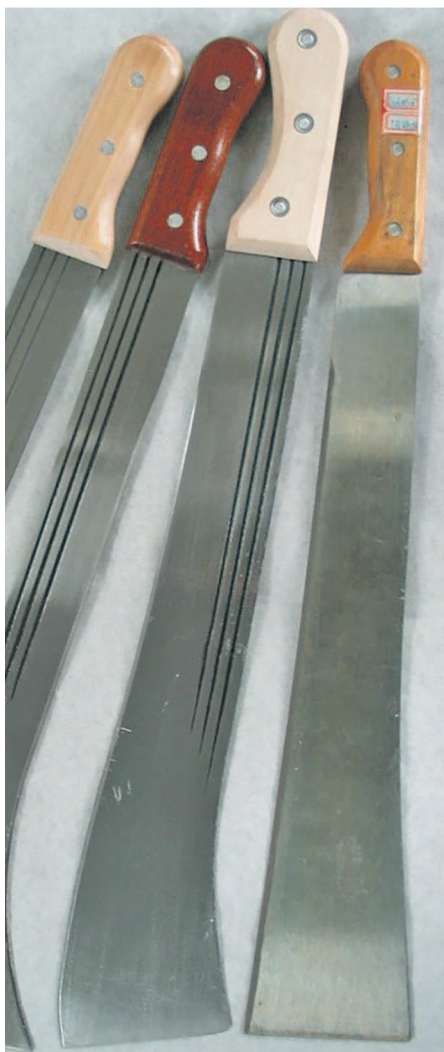
L'achat et la vente de la machette pourraient être soumis à un permis

Les crimes à la machette sont de plus en plus récurrents dans le département de Pointe-Noire. Le préfet de cette ville, Alexandre Honoré Paka a, lors d'une activité tenue il y a quelques jours, pensé qu'il était important de réglementer la vente de cet outil de coupe de végétation, devenu malheureusement une arme de crime pour certains malfrats.

Si cette décision venait d'être mise en vigueur, dorénavant, l'achat et la vente d'une machette devraient obéir à une réglementation. Cette décision qui émane du premier citoyen de la ville de Pointe-Noire, consiste à lutter contre la délinquance et les actes de banditisme, perpétrés ces derniers temps dans la ville océane.

En effet, en République du Congo en général et à Pointe-Noire en particulier, la machette est en vente libre dans les quincailleries de la place. Cet outil agricole et de jardinage est, depuis un certain temps, devenu une arme de crime de prédilection pour certains malfrats qui opèrent çà et là, tard la nuit.

Avec cet instrument, ces criminels n'hésitent plus à mettre en exergue leur nature animale en commettant des crimes odieux. Les Ponténégrins se souviennent encore de l'affaire « Ya Guy » et de bien d'autres dont la machette avait servi d'arme de crime. Rappelons que, vu le nombre de crimes



Des machettes

auxquels est associée la machette, il est important que les autorités locales mettent des gardes fous légaux, en réglementant sa vente et son achat.

Hugues Prosper Mabonzo

THÉÂTRE

La pièce «Stèles du point du jour» à l'affiche samedi à Yaro

Le mois culturel s'achève ce samedi 28 novembre à l'Espace culturel Yaro à Loandjili dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire par la représentation théâtrale de « Stèles du point du jour » de l'association Tchicaya U'Tam'Si. C'est un texte du poète Gabriel Mwènè Okoundji adapté et mise en scène par Antoine Yirrika.



L'Espace Yaro new look crédit photo«Adiac»

C'est l'histoire qui met en scène un homme, un porteur de souffle, un diseur d'essentiel, un maître de la parole et une femme, la grande conteuse en Tégulé. Cette dernière a injecté à l'autre la part de l'émotion qui coule dans sa peau. Ces deux personnages sinon les deux maîtres se retrouvent pour s'interroger sur l'essentiel de l'âme congolaise en disant : A-t-on une âme au Congo ? A quoi cela sert-il de nommer un enfant ? Pourquoi avons-nous besoin de nous inscrire sur notre sol de naissance ? Cette pièce pose le problème du hasard existentiel. Nul ne choisit ses parents, sa famille

ou l'endroit où il pose ses premiers pieds. « C'est pourquoi l'on doit être fier de son village, de sa langue, du lieu d'éclosion de son corps », souligne Gabriel Mwènè Okoundji, l'auteur de la pièce, très honoré de voir pour une fois l'un de ses textes être joué par des Congolais.

Louis Moumbounou, Arsène Mbemba Nzialou, Hervé Edgard Banackissa, Colombe Mbaloula, Jean de Dieu Tsiela sont les acteurs de la pièce qui a aussi bénéficié du professionnalisme de Bill Kouelani à la scénographie, de Victor Mbilampassi à la lumière et de Jean de Dieu Tsiela au son.

Hervé Brice Mampouya

TOURNOI DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

Diabes noirs et Vita club en finale

Diabes noirs de Brazzaville et Vita club de Kinshasa vont s'affronter le 28 novembre en finale du tournoi de la proclamation de la République, alors que l'Etoile du Congo et l'équipe de la Diaspora congolaise vont lutter pour la troisième place.

La première journée du tournoi de la proclamation de la République du Congo initié par la Fondation Perspectives d'Avenir en partenariat avec la Fédération congolaise de football a tenu toutes ses promesses. Les Diabes noirs ont validé leur ticket pour la finale en dominant la Diaspora 3-2 au terme d'un match équilibré.

Les jaunes et noirs entament clairement mieux la partie en ouvrant le score à la 16^e minute par l'entremise de Losseni Komara. Ce joueur signe avant la pause un doublé en transformant un coup franc à l'entrée de la surface de réparation. Les Diabes noirs croyaient ensuite à un match à leur portée. Erreur. A la 58^e minute,

Garcia Ikouma conclut de belle manière le centre de Yann Kombo pour une réduction du score. A force de pousser, la Diaspora concède un troisième but à la 79^e minute, l'œuvre de Mvete Luyeye. Roussel Samba va réduire l'écart à la 85^e minute.

« Avec Vita club, c'est un autre match... mais il faut penser d'abord à l'entraînement. Nous sommes en période de préparation. Nous devons nous préparer. Vita club est une équipe qui est déjà en compétition. Donc très en avance par rapport à nous. Nous ne devons pas perturber notre période de préparation à cause de ce match. Nous continuons à nous préparer comme il se doit et on vient faire le match. Il y a une semaine que nous avons repris l'entraînement », a souligné le nouvel entraîneur de Diabes noirs, Jean Eloi Mankou au terme de la rencontre. « Diabes noirs est un bon sparring partner. Si au niveau de la fédération on peut multiplier ce genre de confrontations, cela pourrait aider nos équipes à mieux se



comporter lors des échéances dikama Emmanuel a inscrit le but

Le match Diabes noirs-Diaspora a souri aux jaunes et noirs (Photo Adiac)



Etoile du Congo n'a pas tenu face à Vita club (Photo Adiac)

africaines. Nous avons trois ou quatre gamins qui se sont bien montrés. Et je pense qu'on peut compter sur ces jeunes de façon à intégrer l'équipe A », a indiqué Jean Elie Ngoya, entraîneur de la Diaspora.

Le premier match de la journée a vu Vita club l'emporter face à l'Etoile du Congo sur un score de 2-1. Les Stelliens avaient pris un départ de rêve en ouvrant le score à la 20^e minute grâce à un joueur de Vita club qui a détourné le ballon dans ses propres filets suite à une frappe de Bersyl Obassi. Vita club a ensuite trouvé les ressources pour assumer son statut. Il égalise à la 72^e minute sur une contre attaque parfaite conclue par Kule Mbombo. Ngu-

de la victoire dans la minute qui suivait. « C'est bien pour ce genre de matchs. Nous sommes sortis un peu de la routine quotidienne pour jouer face à des adversaires de ce rang qui vont aussi jouer la Coupe d'Afrique », a déclaré Florent Ibengé, l'entraîneur de V. Club, satisfait du résultat de ses poulains mais pas de leur prestation a-t-il dit. « Vita club est une équipe qui est en compétition par rapport à nous. Nous sommes en train de monter une équipe. Nous allons corriger nos erreurs et travailler pour que les lendemains soient meilleurs », a reconnu Barthélemy Ngatsono, l'entraîneur de l'Etoile du Congo

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

Télé-Congo, ses programmes et son public : une nouvelle donne... (suite et fin)

Les ressources nécessaires à la refonte d'une grille de programmes

La confection d'une grille est un travail d'équipe nécessitant l'emploi de plusieurs moyens.

Les ressources nécessaires pour effectuer ce travail sont de trois natures, à savoir:

- les ressources humaines: plusieurs personnes de divers grades et qualifications professionnelles appartenant à la chaîne sont associées à cette tâche (producteurs, journalistes, animateurs, présentateurs, techniciens, etc.). À ces derniers s'ajoutent des consultants: anciens responsables de Télé-Congo, personnes ressources, téléspectateurs, membres de la société savante et civile, politiciens, artistes, etc. Leurs avis et conseils sont d'un apport appréciable.

- les ressources financières: l'élaboration d'une grille est une chose, son application en est une autre. Proportionnellement au volume horaire de diffusion et à la qualité des programmes, le budget alloué à la production est forcément important. Son pourcentage par rapport au budget global de la chaîne en est conséquent. La Redevance audiovisuelle (R.A.V.) est une précieuse source financière pour les organes de presse publics et privés. Aux crédits budgétaires peuvent s'ajouter des apports divers (sponsoring, frais de production, dons, mécénat...). La volonté d'élaborer une grille de qualité sous-entend donc l'allocation d'importants moyens financiers à la production de Télé-Congo, moyens dont la gestion est nécessairement rationnelle.

- les ressources matérielles: il convient de souligner particulièrement l'importance qualitative et quantitative des équipements. De la suffisance des équipements

dépendra la capacité de Télé-Congo à faire face à la concurrence locale et internationale, en accédant résolument au numérique.

Le nécessaire dispositif de fonctionnement d'une grille des programmes: une structure articulaire souple L'application d'une grille de programmes nécessite une organisation souple. Les responsables de Télé-Congo prendraient donc appui sur son organigramme pour concrétiser le fruit de leur réflexion. La mise en œuvre de la nouvelle grille incombe alors à la direction des programmes. Celle-ci s'appuiera sur trois organes aux prérogatives spécifiquement différentes ainsi que de composition et de fonctionnement différents aussi:

Un conseil des programmes à l'image du conseil d'administration d'une entreprise. C'est un organe de réflexion et de conception, composé d'une trentaine de personnes. Il comprend des professionnels, d'anciens responsables de Télé-Congo, des représentants des diverses classes sociales (politique, savante, civile, ...), etc. Il conçoit la ligne générale des programmes de la chaîne, suggère les grandes décisions en la matière. Il se réunit en principe deux fois annuellement, ou exceptionnellement si les circonstances l'exigent.

Un comité de suivi des programmes: organe interne à la chaîne, il veille à l'application de la grille précédemment adoptée. Composé d'une dizaine de personnes, le comité de suivi se réunit une fois par mois. Il détient le pouvoir de suspendre ou de supprimer une émission. Ainsi il procède à des retouches, des remaniements ou des recadrages des émissions, le cas échéant.

Une conférence des programmes: elle concerne les chefs de service de Télé-Congo. En réunion hebdomadaire, elle joue en matière des programmes un rôle comparable à celui de la conférence de rédaction pour l'actualité. Elle supervise les choix des producteurs et leur donne des orientations techniques. Pièce maîtresse des programmes, elle applique la grille au quotidien.

Nécessité de renforcement des capacités à court, moyen et long termes des agents et cadres de Télé-Congo

L'homme est au centre de la conception et de l'application d'une grille de programmes. Télé-Congo possède parmi ses effectifs des agents et des cadres capables de mener à bien le lancement d'une nouvelle grille. Cependant il convient de reconnaître la nécessité d'améliorer ou de renforcer sérieusement leurs compétences à l'aide de séminaires, ateliers et stages de diverses durées, ainsi que de formations de moyenne et longue durées. Des actions locales et à l'étranger pourvoient le nécessaire aux personnels. Un partenariat pluriel et diversifié avec des agences ou des organismes étrangers tels que l'URTNA, le CIRTEF, l'INA, etc. viendrait à la rescousse.

Mais au départ, les cadres et agents de Télé-Congo doivent s'initier à la lecture et la fréquentation des sites Internet informatifs et éducatifs pour acquérir ou améliorer leur culture générale, bien souvent pauvre ou presque inexistante. Cela constitue le gage de la réussite de l'importante œuvre de refonte des programmes envisagée.

En conclusion il était plus que temps pour Télé-Congo de songer à la transformation totale de ses programmes devenus com-



plètement vieilliss et depuis longtemps de mauvaise qualité. Dans l'environnement audiovisuel congolais la concurrence est rude du fait de la libéralisation de celui-ci. La lutte pour la conquête des téléspectateurs est âpre. Télé-Congo doit payer le prix fort pour reconquérir un public quasi perdu.

La réflexion collective sur les programmes en question devrait nécessairement déboucher sur une grille expérimentale, laquelle donnerait lieu à une grille définitive. Les goûts, les besoins et autres préoccupations des téléspectateurs y trouveraient forcément de réponse; sinon tout le bruit médiatique engendré par le récent colloque ressemblerait à une tempête dans un verre d'eau. C'est-à-dire beaucoup de bruits pour presque aucun effet. Et ce serait dommage, vu l'enthousiasme soulevé par ce colloque.

Il existe de méthodologies pour réussir l'entreprise à laquelle se livre Télé-Congo. Les propos tenus ici reflètent une expérience personnelle qui pourrait s'enrichir de divers apports.

En tout cas bonne chance à Télé-Congo!

Dr Guy-Noël Sam 'Ovhey-Panquima